

Inv. A. 14.593

ACTE PRIVITOARE LA POLITICA EXTERNĂ
:: A ROMÂNIEI SUPT REGELE CAROL I-Ū ::

—III—

I.

SERBIA LA 1871-2

DOUĂ MEMORIÎ ALE LUÎ

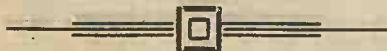
TEODOR VĂCĂRESCU

Agent al României la Belgrad

PUBLICATE DE

N. IORGA

39356



BUCUREȘTI

—
1916

CONTROL 1953

ACTES RELATIFS À LA POLITIQUE
:: EXTÉRIEURE DE CHARLES I-er ::

—III—

1956

I.

LA SERBIE EN 1871-2

DEUX MÉMOIRES DE

THÉODORE VĂCĂRESCU

Agent de Roumanie à Belgrade.

PUBLIÉS PAR

N. IORGA

B.C.U. Bucuresti



C39356

BUCAREST

—
1916

I.

MEMORIU

asupra

stării lucrurilor în Serbia la sfârșitul anului 1871.

Belgradé, le 31 décembre 1871.

M É M O I R E
sur l'état des affaires en Serbie à la fin de
l'année 1871.

Dans le dernier entretien que Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères a eu avec l'Agent diplomatique de Roumanie à Belgrade, Son Excellence a exprimé le désir d'être bien renseigné sur tout ce qui concerne la Serbie, et Elle a recomandé à l'Agent de ne rien négliger pour étudier ce pays intéressant pour la Roumanie à tant de titres. Bien osé, en effet, serait celui qui voudrait contester les avantages qui résulteraient pour la Roumanie de cette étude, et le Gouvernement Roumain est vivement pénétré de l'importance que pourrait offrir pour lui la connaissance approfondie et l'appréciation exacte de la situation et du mouvement des affaires générales d'un pays auquel le rapprochent de nombreux liens. Un voisinage immédiat et bien déterminé par la ligne d'un grand fleuve, principale artère commerciale de l'Europe et du monde, qui facilite plutôt qu'elle n'entrave les relations des intérêts commerciaux, multipliés par un échange actif et permanent, échange dans lequel, si on ne considère que deux articles, celui du sel et des céréales, l'avantage évident est du côté de la Roumanie, voilà certes des raisons déjà suffisantes et

plausibles pour justifier des relations amicales et suivies entre deux pays qui ne sauraient se soustraire, sans nuire à leurs intérêts les plus chers, à l'influence jour par jour plus puissante qui rapproche les peuples et les pays les plus éloignés et établit entre eux une solidarité mutuelle, basée sur les intérêts économiques. Mais, quand, en dehors de ces liens, il en existe encore d'autres, quand la situation politique de deux États est presque la même, quand ils ont passé à peu près par les mêmes phases historiques et qu'ils ont connu les mêmes vicissitudes, succédant aux époques de grandeur et de gloire nationales, quand ils ont dû faire, dans le cours des siècles, les mêmes efforts persévérants et ténaces pour ressusciter de la mort à la vie, de la servitude à l'indépendance, que cette indépendance se trouve consacrée de la même manière et par le même traité, celui de 1856, qui consacre leur droit public, quand enfin ces deux pays, par la position qu'ils occupent en Orient, ont des intérêts si évidemment communs et semblent être appelés aux mêmes destinées, alors il est incontestable qu'entre ces deux pays il doit exister une solidarité étroite, basée sur l'identité des intérêts politiques, qu'ils doivent être unis et s'appuyer l'un sur l'autre pour pouvoir faire face à tout événement, et, en s'abstenant sans doute de toute démarche hasardée, en évitant de provoquer de leur chef toute transformation violente dans la situation actuelle de l'Europe orientale, ils doivent pourtant savoir profiter des moindres chances que pourrait leur offrir la fortune, cette alliée presque toujours fidèle des peuples sages, virils et prévoyants, qui ne perdent jamais de vue le but des efforts et des aspirations nationales. Il faut donc que ces deux pays se connaissent pour savoir ce que l'un peut et doit attendre de l'autre, et voilà la raison pour laquelle M. le Ministre des Affaires Étrangères a recommandé à

l'Agent diplomatique de Roumanie accrédité à Belgrade d'étudier de près la situation et le mouvement de ce pays et d'en rendre fidèlement compte. Son Excellence n'a pas laissé ignorer ce qu'Elle attendait du soussigné, et, après les efforts constants pour maintenir les relations les plus cordiales et les resserrer chaque jour d'avantage, pour persuader le Gouvernement de Serbie de la communauté de ses intérêts avec ceux de la Roumanie, de l'accord qui doit les unir dans toutes les questions qui intéressent les deux pays, accord qui les rendra plus forts toutes les fois qu'ils revendiqueront un droit, ce que le Gouvernement roumain réclame encore de son Agent, c'est que celui-ci suive attentivement le développement physique et moral de ce pays, qu'il étudie son organisation politique, sous tous les points de vue, administratif, judiciaire, militaire, financier, économique, et qu'il compare sans cesse ses observations à l'état de son propre pays, qu'il tienne son Gouvernement au courant du mouvement politique et social, qu'il s'applique à acquérir des notions sur les moeurs, les usages, la littérature et l'histoire de la nation; qu'il se rende compte des courants qui dirigent l'opinion, de la position, de la force, du programme des partis, et qu'il n'ignore ni les vœux, ni les aspirations populaires. Son Excellence le Ministre des Affaires Étrangères désire avoir une appréciation exacte et sûre des hommes qui dirigent les affaires, de ceux qui pourraient être appelés à leur succéder; Elle demande à l'Agent d'avoir un oeil attentif sur la direction imprimée aux rapports internationaux de ce pays avec les États voisins ou éloignés, de rechercher les causes qui pourraient attirer ici les sympathies vers les uns, les éloigner des autres, de discerner si ces causes sont réelles et enracinées dans le sentiment populaire ou seulement apparentes et déterminées par l'influence des nécessités du moment et,

comme complément de toutes ces études, comme conclusion de toutes ces observations, de ne pas négliger les représentants des Puissances étrangères dans leurs relations avec le Gouvernement auprès duquel ils sont accrédités, de connaître leurs opinions et leurs vues concernant ce pays, l'attitude qui leur est prescrite par leurs instructions. Voilà quelles sont sommairement les instructions que le soussigné Agent diplomatique de Roumanie à Belgrade a reçues de M. le Ministre des Affaires Étrangères et qui ont motivé la rédaction de ce Mémoire de la part de l'Agent.

Certes que, pour satisfaire pleinement à ces exigences, Son Excellence ne s'est pas fait illusion qu'il faudrait qu'Elle ait à Son service une expérience, des talents et une sûreté de coup d'oeil bien au dessus de ce que possède le soussigné, et le Ministre a dû, dès le début, se décider à l'indulgence pour la médiocrité de ce travail, ne tenant compte que de la bonne volonté et des bonnes dispositions. Monsieur le Ministre ne saurait en conséquence s'attendre à ce que l'Agent soit déjà en mesure de lui envoyer une relation générale et détaillée; installé définitivement depuis deux mois seulement dans un pays où il vient pour la première fois, le soussigné a encore besoin d'observations et d'études avant d'essayer de satisfaire à la tâche dont Monsieur le Ministre a bien voulu l'honorer; pourtant il a cru qu'il était de son devoir de présenter dès à présent les quelques données qu'il a pu recueillir par rapport à la situation actuelle et aux affaires tant intérieures qu'extérieures de la Serbie. Et aucun moment ne lui a semblé mieux choisi qu'une fin d'année pour faire un résumé sommaire de cette situation.

D'abord, pour ce qui regarde la situation intérieure de la Serbie, elle est restée la même, cette année, de ce qu'elle est depuis 1868. La Régence continue

de gouverner le pays au nom du Prince mineur¹, qui n'atteindra sa majorité qu'à dix-huit ans, âge fixé par la Constitution, c'est-à-dire dans huit mois, le 10 août 1872. Ce n'est qu'à cette date qu'un changement pourrait s'opérer à l'intérieur; alors seulement la lutte pour la compétition du pouvoir pourrait s'ouvrir; jusque là les hommes et les groupes politiques qui pourraient exercer quelque influence semblent avoir accepté une trêve, et le pouvoir d'aujourd'hui ne rencontre pas d'obstacles dans la conduite des affaires. Pour ce qui regarde la situation actuelle et les hommes qui la dirigent, il faudrait peut-être reprendre les choses à l'époque où ce pouvoir s'est constitué pour mieux se rendre compte de ses tendances, de ses efforts, des résultats qu'il a obtenus, de la caractéristique particulière de ceux qui, à l'heure qu'il est, dirigent les destinées de la Serbie. Lorsqu'un lâche assassinat eût mis fin au règne riche en promesses, en partie réalisées, du prince Michel Obrénovitch III, une douleur profonde, un deuil universel s'empara de tous les esprits: C'est qu'en effet la Serbie perdait dans le prince Michel un souverain des plus nobles et des plus loyaux qu'il peut être donné à un pays de posséder, un prince qui avait satisfait une grande partie des plus chères espérances de son peuple, qui consacrait en sa personne le voeu de l'établissement d'une dynastie qui assurât à la nation l'ordre et la stabilité, un prince qui s'était appliqué à réformer les moeurs encore à demi barbares, à doter la Serbie des institutions des pays civilisés, à développer les ressources, à organiser sur des bases sérieuses les forces nationales, un prince enfin qui avait mis la dernière main à l'affranchissement de la patrie, en arrachant des mains des Turcs les forteresses, et qui, durant son règne, ne perdit pas de vue un

¹ Milan.

seul instant les aspirations nationales, travailla à l'agrandissement de son pays et à l'union de tous les Serbes de la Turquie.

Voilà pourquoi les Serbes regrettèrent et regrettent encore amèrement la perte du prince Michel, et, si c'est une éternelle gloire pour un prince de laisser d'ineffaçables regrets à son peuple, le peuple même qui n'oublie pas les services qu'on lui rend et sait garder une pieuse mémoire à ceux qui se sont dévoués pour son bonheur n'en mérite pas moins l'estime et la considération. Mais, au moment du crime, une consternation et un abattement général s'étaient emparés de tous les esprits, et le premier qui aurait montré un peu de résolution et d'audace aurait pu s'emparer du pouvoir et dicter au milieu du trouble et de la confusion; c'est sur cette circonstance que les conjurés avaient compté. Cette audace leur fit défaut au dernier moment, et, pour le bonheur de la Serbie, l'homme qui l'avait déjà plus d'une fois sauvée par sa prudence et sa résolution, qui avait su écarter d'elle les dangers de la guerre d'Orient et de l'occupation étrangère, en faisant respecter sa neutralité de la Russie, de l'Autriche et de la Turquie, celui qui, en 1858, sut maintenir l'ordre, pendant qu'une révolution pacifique rappelait le vieux Miloch, cet homme enfin d'un mérite et d'une expérience incontestables, Mr. Élie Garachanine, ministre et Président du Conseil à différentes reprises, qui a travaillé à la reddition des forteresses, sauva cette fois encore son pays de la révolution et des malheurs que pouvait amener la mort du prince Michel. M. Garachanine, au moment où le drame sanglant de Toptschider se perpétrait, était éloigné du pouvoir, quoique le prince Michel lui eût conféré, en reconnaissance de ses méritoires services, le droit d'assister à toutes les délibérations du Gouvernement, droit qui, sans en avoir le titre officiel, équivalait à la position d'un ministre sans portefeuille. Mais M. Gara-

chanine s'abstenait alors de toute participation aux affaires, car lui et son parti n'approuvaient pas la politique du Cabinet Cristitsch et des hommes alors au pouvoir, qui subissaient entièrement une influence pernicieuse et devenue impopulaire, parce qu'on la considérait comme peu morale, celle de la cousine du prince, feu Madame Anka Constantinovitsch, femme altière, ambitieuse, d'un caractère violent et dominateur, aspirant à la direction des affaires politiques, et à qui l'on attribuait le projet de divorcer le prince de sa femme, la princesse Julie, née comtesse Hunyady, pour lui faire épouser la propre fille de M^{me} Constantinovitsch. Les menées de cette femme avaient indisposé tous les partis, et elles ont contribué à répandre une ombre de tristesse sur les derniers jours du règne du prince Michel. Le parti conservateur national, parti des hommes d'expérience, rompus aux affaires, représenté par Mr. Garachanine, et le parti des hommes nouveaux, de ce que l'on nomme ici l'*Omladina*, c'est-à-dire la Jeunesse, parti auquel appartenait à cette époque M. Ristitsch, l'actuel régent, et même, jusqu'à un certain point, le colonel Blaznavatz, quoiqu'il se trouvât alors ministre de la Guerre, ces deux partis s'étaient éloignés du prince Michel, n'approuvant pas l'influence qu'usurpait M^{me} Constantinovitsch. Mais il est certain aujourd'hui qu'on ne saurait reprocher à ces deux partis, mécontents alors, la moindre part à l'abominable acte du 29 mai; ils ont hautement flétri ce crime, commis par quelques fanatiques exaltés, de concert avec les créatures et les parents de l'ex-prince Caraguéorguévitsch, qui espéraient une révolution de laquelle pourrait surgir la restauration du prince déchu. Au moment où le prince Michel expirait sous le poignard des assassins de Toptschider, Mr. Garachanine se trouvait à Belgrade. Au milieu de l'effarement et de la consternation, il est le seul qui ne perd pas la tête: il court au Palais du Gouver-

nement, convoque les ministres, conseille les mesures les plus pressées pour qu'une révolution et des troubles n'éclatent dans Belgrade, alors que la moindre hésitation, la moindre perte de temps auraient pu être fatales, et un Gouvernement provisoire, composé, d'après les lois d'alors, du Président du Sénat, du ministre de la Justice et du président de la Cour Suprême ou de Cassation, est instituée, en attendant qu'une grande Scouptschina nationale soit convoquée pour décider du sort du pays. C'est dans ces moments critiques que le colonel Blaznavatz, alors ministre de la Guerre, fit preuve de grande résolution et d'intrépide énergie. Sans ses mesures vigoureuses, il est incontestable que d'effroyables désordres seraient arrivés; des personnes du Corps consulaire qui se trouvaient présentes à Belgrade à l'époque de ces événements, affirment que le bagne et les prisons avaient été forcés par les conjurés dans le premier moment de désarroi, que les forçats se répandirent par la ville, excitant à la révolution et au pillage. Le ministre de la Guerre fit occuper militairement la ville, qui fut incontinent déclarée en état de siège, les canons furent braqués contre elle, tout le reste du pays fut mis aussi en état de siège et les lois ordinaires suspendues jusqu'à la découverte des assassins; des arrestations en masse furent opérées. Grâce à ces mesures promptes et vigoureuses, les conjurés furent déconcertés, et force resta au Gouvernement. M. Garachanine, qui par sa résolution et son sang-froid avait inspiré les principales de ces mesures, eut le patriotisme de s'effacer, lui et son parti, pour ne pas aggraver les difficultés de la situation; il aida, au contraire, de toute son influence et de ces conseils le Gouvernement au maintien de l'ordre. Quand pourtant les premiers moments de stupeur furent passés, le parti des hommes nouveaux, de l'*Omladina* (la Jeunesse), profitant de l'abstention patriotique de M. Garachanine

et de ses adhérents, s'empara exclusivement de la direction des affaires; Blaznavatz, ayant la force armée en main, devint le véritable maître de la situation. On avertit par télégraphe Iovan Ristitsch, que le prince Michel avait envoyé en mission diplomatique, surtout au sujet de l'abolition de la juridiction consulaire, auprès des Cours d'Occident, et qui se trouvait en ce moment-là à Paris, de ce qui venait d'arriver, et celui-ci, enlevant le prince Milan du fond de la pension où il se trouvait, part avec lui en toute hâte pour Belgrade, pour installer ce jeune enfant, dernier rejeton des Obrénovitsch, sur le trône vacant de la Serbie, qui pourtant, en droit strict, ne lui revenait pas. Avant même son arrivée à Belgrade, Blaznavatz avait fait prêter à l'armée le serment au nouveau prince, qui ne tarda pas d'arriver (le 10 juin 1868), et, avant la réunion de la grande Scouptschina et de son élection, le jeune Milan fut installé au Palais Princier et traité déjà comme prince de Serbie. La grande Assemblée nationale se réunit, le 20 juin, sur le plateau de Belgrade, et, les collines environnantes occupées par l'armée, hérissées de canons, on soumit à son vote la ratification du fait déjà accompli, la proclamation du prince Milan, qu'on amena devant elle à cheval, investi des insignes princiers.

L'affaire fut non moins rondement conduite pour ce qui concerne la formation du nouveau Gouvernement. Une Régence, composée de trois personnes, fut instituée jusqu'à la majorité du prince. Blaznavatz, le dictateur de la situation, fut acclamé Premier Régent, Ristitsch et Gavrilovitsch lui furent associés. Les hommes nouveaux avaient triomphé.

Voilà les faits connus qui amenèrent les hommes actuels au pouvoir, faits qui ont dû être rappelés pour mieux comprendre, par son origine, la situation actuelle et les tendances qui la dirigent. Maintenant il reste à tracer de quelques traits rapides les antécédants de ces

hommes, les idées qu'ils représentent, les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'aujourd'hui dans le Gouvernement du pays.

Le colonel Milévoï Petrovitsch Blaznavatz, qui occupe la première position dans la Régence, est un homme jeune encore. Il a complété ses études militaires en France, à l'école de Metz. Il s'est occupé de l'étude des différentes armées de l'Occident, séjournant quelque temps en Prusse, en Autriche, en Turquie et, je crois même, en Russie. Il est venu chez nous en 1864 connaître notre armée au camp de Cotroceni. On le reconnaît généralement ici comme un des militaires les plus compétents. On a vu qu'il a fait preuve de beaucoup de résolution et d'énergie dans les derniers événements; cette résolution ne s'est pas démentie quand il s'est agi de poursuivre et de juger les coupables de l'assassinat du prince. Il en a fait fusiller une vingtaine, et leur complice, Caraguéorguévitsch¹, a été aussi condamné à mort par contumace, sa tête mise à prix, toute sa fortune, assez considérable en Serbie, confisquée ou vendue au profit de l'État. Quelque rigoureuse que puisse paraître cette conduite, elle ne manque pas de courage dans un pays où la vendetta n'est pas moins d'institution sociale et dans les moeurs populaires qu'en Corse, et où, ainsi qu'on l'a malheureusement vu, par la mort du prince Michel, le sang violemment versé crie vengeance et réclame la peine du talion aussi longtemps qu'il reste un descendant qui puisse l'exécuter. Tout le monde s'accorde pourtant à reconnaître, malgré sa rudesse, la droiture et la loyauté du caractère de Mr. Blaznavatz. En politique, c'est un Serbe de la nouvelle école, autoritaire, n'admettant le progrès que régularisé par le Gouvernement, ne consentant à soumettre le pays à aucune influence étrangère et peu favorable aux idées de

¹ La preuve légale de la complicité n'a pas été fournie. — Note de l'éditeur.

panславisme, dont le premier résultat serait l'absorption de la Serbie par la Russie. Un des consuls d'ici, qui est en assez bons termes avec le Gouvernement (le consul général de Grèce, Mr. Dosco, dont il sera parlé en son lieu), affirme avoir entendu exprimer à M. Blaznavatz qu'il préférerait être simple colonel de la Serbie indépendante que général sous le régime russe, qui asservirait son pays et le mettrait aux ordres d'un gouverneur, l'administrant en maître au nom du Czar éloigné. Le soussigné lui-même, ayant l'occasion de causer avec M. Blaznavatz sur les suggestions d'une certaine presse austro-hongroise, qui voudrait représenter la Serbie comme inféodée à l'influence russe et aux rêves du panslavisme, a entendu proférer à M. Blaznavatz ces paroles: „La Serbie ne dédaigne „le bon vouloir et l'appui de la Russie, comme elle „ne repousse le concours d'aucune Puissance; elle ne „saurait surtout être hostile à une nation qui a avec „elle la communauté d'origine et de religion; mais la „Serbie ne veut sacrifier à personne l'indépendance „conquise au prix de son sang, qu'elle serait prête „à verser de nouveau, si on voulait la lui ravir. La „solution de la question d'Orient n'appartient ni à la „Russie, ni à l'Autriche; elle est du droit des héritiers naturels, des peuples chrétiens de la presqu'île „balcanique, qui ont donné des preuves de vitalité „comme États. Croire que les Serbes pourraient ja- „mais renoncer volontiers à leur nationalité distincte „pour satisfaire l'ambition de la Russie, ce serait „admettre que de deux frères, dont l'aîné serait riche „et puissant, dont le cadet n'aurait qu'une modeste „fortune, si l'aîné venait à demander au cadet de „renoncer en sa faveur à l'héritage paternel pour „rester pauvre et misérable, celui-ci pourrait jamais „consentir facilement à une pareille proposition et „serait disposé à faire un tel sacrifice. Nous avons „toujours été francs et loyaux“, a ajouté Mr. Blazna-

„vatz, „dans notre langage avec les Cabinets des „grandes Puissances, nous ne leur avons pas caché „que la Serbie aspirait à sa complète indépendance „et à la réunion des Serbes des autres provinces, se „basant sur ce principe des nationalités qui a été „admis dans le droit public européen, en vertu duquel „a été reconnue l'unité de l'Italie, et tout récemment „celle de l'Allemagne; nous leur avons déclaré que, „pour notre part, nous saurions être sages, ne rien „ brusquer pour amener violemment la réalisation de „nos désirs et créer des complications, mais que nous „comptions sur la justice des Puissances, qui admet- „tront elles-mêmes un jour nos demandes; en atten- „dant, nous ne pouvons pas refuser nos sympathies „à celle de ces Puissances qui se montre favorable „à nos vœux, et la Russie ne nous a pas donné „lieu de croire qu'elle s'y opposerait.“

Voilà très fidèlement le sens des paroles de M. Blaznavatz. On peut donc voir que ce dernier est le représentant des idées du parti de la Jeune Serbie, de l'*Omladina*, qui aspire à la fondation d'un État slave du Sud, de ce que l'on nomme la *Yougo-Slavie*, État dont la Serbie actuelle serait le noyau et qui comprendrait tous les Slaves de la Turquie, les Bosniaques, les Monténégrins, les Hérzégoviniens, les Bulgares, même les Slaves du Sud de l'Autriche, Serbes de la Voïvodine, Croates, Esclavons, etc. M. Blaznavatz est arrivé à incarner en lui ce principe, qui passe ici pour appartenir au testament politique des Obrénovitsch, et l'on se complait à dire que le prince Milan serait l'exécuteur de la mission providentielle de sa race. Il serait certainement téméraire d'affirmer si ces rêves de grandeur nationale pourront jamais se réaliser, si les événements et la politique des Puissances européennes permettront jamais à la Serbie d'arriver au but qu'elle poursuit, mais on manquerait à une exposition véritable et fidèle de la situation en

Serbie, si on méconnaissait que ce sont là des tendances qu'on rencontre d'une façon très prononcée dans l'esprit public en général, que tous les partis et nuances d'opinions sont unis sur ce point; conservateurs, libéraux, tous considèrent ce programme comme le premier devoir de tout Gouvernement de la Serbie, et le Gouvernement lui-même, loin de répudier ou de décourager ces tendances, fait tout pour les entretenir, et il paraît profondément convaincu de la possibilité de les réaliser dans un avenir plus ou moins prochain. On ne saurait nier que tous les soins, toutes les mesures des gouvernants semblent être dirigées vers ce but, et on peut voir une préoccupation constante de travailler à rendre ces aspirations possibles. Le développement extraordinaire, et point du tout en rapport avec les ressources et la population actuelle du pays, qu'on donne à l'organisation militaire, le système étendu d'organisation des milices, qui, quelque économique qu'il soit, n'en impose pas moins de lourds sacrifices aux contribuables et qui, d'après les données officielles, qu'on peut être fondé à ne pas croire exagérées, atteint la limite du possible comme force numérique comparativement au chiffre total de la population, les armements et les établissements de construction de matériel de guerre, énormes, sans contredit, pour un petit pays, sont une preuve que le Gouvernement serbe prend ces aspirations au sérieux et fait tous ses efforts pour donner à la nation la force de tenter leur réalisation.

39356
A côté de tous ces faits, les deux suivants caractérisent, d'une façon non moins frappante l'unité des vues qui règne sous ce rapport dans tout le corps social: Gouvernement, Chambre, partis, presse, opinion publique. Le dernier budget voté cet automne par la Skouptschina pour l'année 1872 porte les dépenses générales de l'État au chiffre de 35.196.806 piastres serbes, soit 17.598.403 francs, desquels déduisant le tribut dû à la Porte, qui s'élève à 1.176.225

piastres serbes, soit 588.112 francs, il reste pour les dépenses totales de tous les services publics 34.020.581 piastres serbes, soit 17.010.260 francs. Le budget spécial du Ministère de la Guerre figure dans cette somme totale pour 10.477.136 piastres serbes, soit francs 5.238.568. Donc pour ce seul Ministère l'Assemblée Nationale a affecté le tiers, à peu de chose près, des dépenses totales du pays. Second fait: le Trésor possède ici une réserve en caisse de plus de 10.000.000 francs. L'Assemblée a émis le voeu que le Gouvernement évitât soigneusement de diminuer cet excédant, même pour la construction des chemins de fer, de réserver ces fonds pour le cas où les événements fourniraient à la Serbie l'occasion d'agir pour la réalisation de ses voeux nationaux.

Voilà quels sont les sentiments profondément enracinés dans le coeur de toute la nation, sentiments qui se manifestent à toute occasion, et presque journellement, par la voie de la presse. On n'aurait qu'à lire, pour s'en convaincre, les numéros du journal le *Vidov-Dan*, organe de publicité répandu et populaire, notoirement connu pour recevoir ses inspirations du Premier-Régent Blaznavatz, qui propage ses propres idées à l'aide de cet organe. Le *Vidov-Dan* fait dépendre la réalisation du but national, en dehors de la propre force que doit se préparer la Serbie et des événements extérieurs favorables qui, certainement, devront être un des facteurs principaux, d'une confédération des trois États chrétiens et autonomes de l'Orient: la Roumanie, la Serbie et la Grèce, devant viser tous au même but, agrandissement et complète indépendance. Dans l'expression de ces sentiments, ce journal est encore le fidèle interprète des convictions de M. Blaznavatz, partisan d'une étroite alliance de la Serbie et des deux États indiqués pour l'accomplissement de leurs destinées en Orient. Enfin, quelles que soient les idées patriotiques d'avenir de M. Blaznavatz, idées

dont on doit constater le retentissement dans le coeur du peuple serbe, mais qu'il n'entre pas dans le cadre du présent Mémoire de discuter ou d'apprécier, on ne peut cependant contester que le Premier Régent ne soit un homme généralement estimé ici; le militaire en lui est peut-être plus compétent que l'homme d'État. C'est plutôt son collègue Ristitsch qui donne la véritable direction aux affaires politiques; aussi pourrait-on dire que celui-ci est l'âme, l'autre le bras du pouvoir actuel: un bras qui a su se montrer vigoureux à l'occasion. M. Blaznavatz est très bien disposé à l'égard de la Roumanie, il a fréquemment donné à l'Agent de ce pays des preuves de ses bonnes dispositions, et, à moins de circonstances tout-à-fait contraires, le Gouvernement roumain pourra compter sur les sympathies et le désir d'entente dont est animé le Premier Régent de Serbie.

Le second personnage de l'autorité suprême qui gouverne la Serbie au nom du Prince mineur, et qu'on ne saurait passer sous silence dans un travail destiné à donner une appréciation détaillée à M. le Ministre des Affaires Étrangères sur les hommes et les choses de la Serbie, c'est le deuxième régent, M. Ivan Ristitch. Celui-ci était presque un débutant dans les affaires quand il fut appelé à la Régence; aujourd'hui encore c'est un homme relativement jeune pour la position éminente qu'il occupe (il ne paraît guère avoir plus de 40 ans). Envoyé par le Prince Michel en 1865 ou 1866 comme Agent diplomatique à Constantinople, il y a résidé pendant plusieurs années et rempli sa mission importante et délicate avec une intelligence et un succès qui l'ont fait connaître et placer d'emblée parmi les hommes les plus capables du pays. C'est grâce à ses négociations habiles auprès de la Porte que les Serbes ont obtenu en 1867 la satisfaction de la demande qu'ils n'ont cessé de faire constamment et énergiquement depuis 1830, celle de la reddition

des forteresses, demande pour laquelle ils étaient sur le point de reprendre les armes en 1862. Quand ce résultat, qui était le dernier complément de l'affranchissement national, fut obtenu, le Prince Michel se plut à reconnaître, par une lettre directe et publique qu'il adressa à M. Ristitsch, la grande part qui revenait à ses démarches à Constantinople pour la réussite de cette question. Une grande popularité s'attacha depuis à son nom, et le prince se servit de lui dans la suite pour d'autres négociations diplomatiques. Quelque temps avant sa mort, le prince lui avait proposé une place dans le Gouvernement, mais M. Ristitsch crut devoir à son parti (de l'*Omladina*) de décliner, ne pouvant obtenir un changement radical et ne voulant pas devenir le collègue des ministres qui subissaient l'influence de M-me Constantinovitsch. Il préféra aller en mission à l'étranger. On sait comment il revint de Paris après l'assassinat du Prince Michel, ramenant le jeune Milan. On dit même que c'est lui qui, de Paris, suggéra télégraphiquement l'idée de proclamer ce dernier héritier du nom des Obrénovitsch à Blaznavatz, fort embarrassé du Souverain à élire à la place du prince assassiné, car il n'est pas indifférent de remarquer que le dernier firman d'investiture de la Porte ne reconnaissait l'hérédité qu'à la ligne directe du Prince Miloch, et le Prince Milan appartenait à la ligne collatérale. L'embarras donc était grand; le nom d'Obrénovitsch, éminemment populaire, rehaussé par l'héroïsme guerrier du vieux Miloch, éclairé de l'auréole du martyr par le récent assassinat de son fils, ce nom une fois disparu, il n'y avait plus d'autre ayant assez de prestige; la situation devenait périlleuse, les partisans de Caraguéorgévitsch commençaient à espérer. Blaznavatz se décida à un coup d'audace et proclama Milan; la Porte se soumit au fait accompli; les Puissances le ratifièrent. Il est compréhensible qu'un des acteurs principaux de cet

espèce de coup d'État, Ristitch, faiseur de prince et nouveau Warwick de la Serbie, s'attribuât à lui-même un des rôles les plus importants dans le nouveau Gouvernement; il fut nommé régent, et le peuple accueillit sans défaveur le nom d'un homme nouveau, il est vrai, mais dont le Prince Michel avait publiquement reconnu les services pour la restitution des forteresses et qui surtout, en venant avec un petit prince dans sa poche, tirait d'un pénible embarras ceux qui ne voulaient à aucun prix de Caraguéorguévitch. Pour ce qui regarde personnellement M. Ristitch, il possède incontestablement une grande capacité; le maniement des affaires pendant près de quatre années consécutives dans la position la plus élevée de l'État, participant de l'autorité souveraine, celle de régent, n'a fait certainement qu'augmenter, par les leçons de l'expérience, la valeur et les mérites de cet homme d'État, et on peut dire qu'à l'heure qu'il est, ce personnage est appelé à remplir aussi à l'avenir un des rôles les plus marquants dans son pays. Mais, pour ce qui regarde ses idées et ses convictions, on ne saurait dire si, arrivé à cette hauteur d'où la vue de l'homme politique s'éclaircit et découvre les voies différentes qui peuvent mener au même but, voies que d'en bas on ne saurait entrevoir, ce qui fait que l'on préfère suivre péniblement le sentier dans lequel on est engagé de peur de s'égarer ou de passer pour transfuge auprès des compagnons de route et du parti sous la bannière duquel on est enrôlé, on ne saurait dire, si, s'élevant à cette région sereine d'où les conducteurs d'un pays doivent mieux reconnaître sa situation et juger de ses véritables besoins, M. Ristitsch a su se défaire des entraves par lesquels les partis croient souvent devoir enchaîner ceux qu'ils élèvent, et s'est détaché des vues étroites et passionnées des coterie politiques, pour n'avoir en vue que le bien de sa nation, ou bien si le régent, parvenant au faite

du pouvoir, n'a pas rompu avec des convictions et des principes qui n'ont servi qu'à l'aider à monter là où il se trouve, mais qui pourraient devenir gênants et rendre incertaine la position à laquelle il est arrivé. Toujours est-il que le parti de l'Omladina, auquel jusqu'à son arrivée au pouvoir M. Ristitsch appartenait, parti de la Jeunesse serbe, libéral, enthousiaste, entaché quelque peu de radicalisme, qui compte plus de partisans parmi les Serbes de l'Autriche qu'ici, mais qui, plus rapproché du foyer de la civilisation occidentale, n'est pas sans exercer une influence de l'autre côté de la Save par son instruction, ses lumières, ses écrits et ses journaux rédigés en langue serbe ou allemande, toujours est-il que ce parti reproche à M. Ristitsch d'avoir oublié ses principes au pouvoir, d'avoir déserté ses convictions antérieures en consentant à ce que des constituants peu éclairés et trop soumis aux désirs du pouvoir dotent la Serbie d'une Constitution où le principe de liberté est sacrifié au principe d'autorité et que, durant les quatre années de la Régence, on n'ait gouverné que conformément à ce dernier principe, en ne faisant que de trop minces concessions au premier. Il est bien entendu que la colère de ce parti n'a nullement empêché le Gouvernement serbe de poursuivre tranquillement sa marche; mais on peut remarquer que M. Ristitsch, incontestablement la personnalité la plus capable de la Régence, paraît jouir de moins de faveur que Blaznavatz. Peut-être les façons franches et ouvertes de l'un contrastent-elles trop avec les manières polies, mais réservées de l'autre, dont les dehors froids et circonspects sont moins faits pour inspirer la confiance et la sympathie.

Avoir parlé de ces deux hommes, Ristitsch et Blaznavatz, c'est avoir résumé ce que la Régence princière de Serbie contient de plus remarquable. Il y a bien un troisième régent qu'on a adjoint aux deux autres, M. I. Gavrilovitch, vénérable sénateur vieilli dans les

affaires, qu'il pratique depuis trente ou quarante ans et dans lesquelles il a débuté par les emplois les plus modestes, mais ce n'est que le respect dû à son grand âge qui a pu le recommander pour la position élevée qu'il occupe, car il ne possède autrement que fort peu d'initiative et d'influence et ne paraît être là que pour remplir le rôle d'utilité et compléter le chiffre aimé des dieux, selon le poète: „numero Deus impare gaudet“.

Sous le régime d'une Régence dont les membres dirigent tout par eux-mêmes et absorbent toute influence, l'importance d'un Cabinet est assez diminuée, les Régents étant les ministres réels; ceux qui en portent le titre ne sont, pour ainsi dire, que les comparses des premiers, et on pourrait plutôt les comparer à des directeurs de départements travaillant sous l'inspiration des régents, véritables chefs des Ministères respectifs, qu'à des ministres dont l'autorité et le prestige ne relèvent que du choix du Souverain et de la confiance de la nation, à laquelle seule ils rendent compte de leurs actes. Aussi les personnalités marquantes qui ont déjà occupé ces postes élevés dans le temps réguliers n'auraient que difficilement accepté cette situation subordonnée; les régents eux-mêmes se seraient trouvés embarrassés de l'autorité de ces personnages, balançant la leur, qu'ils n'auraient pas trouvés aussi dociles. Les hommes qui composent le Ministère actuel sont donc pour la plupart des hommes jeunes, qui n'avaient pas rempli antérieurement des emplois aussi importants et n'étaient pas parvenus à très grande notoriété dans le pays. Pourtant il faut reconnaître que le Ministre de la Guerre et des Travaux Publics, le colonel Bélimarcovitsch, est un militaire compétent: c'est un élève des écoles prussiennes, notamment de l'école d'artillerie et de génie de Berlin; il a servi pendant plusieurs années dans les rangs de l'armée prussienne comme officier de génie. N'étant plus très jeune, il a accru

ses connaissances par l'expérience; il est très à sa place comme organisateur et contrôleur de l'armée, mais il n'est que cela; celui qui a gardé l'autorité et est resté le véritable chef de l'armée c'est M. Blaznavatz. On peut dire que le Ministre de la Guerre n'est que l'ouvrier du Premier Régent. On donne encore comme spécial dans sa branche le Ministre des Finances, M. Panta Iovanovitsch, homme jeune encore, qui a étudié en Allemagne; on serait assez fondé à admettre cette réputation en considérant la situation régulière des finances du pays. Le Ministre de la Justice, M. Stoïan Velcovitsch, est docteur en droit des Universités d'Allemagne. M. Matitsch, Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, ayant par intérim le portefeuille des Affaires Étrangères, est aussi docteur des Universités de Heidelberg et de Berlin; il a été professeur à l'Académie Nationale de Belgrade. Il se reconnaît lui-même pour plus compétent dans les questions d'enseignement que dans celles qui ont trait aux relations internationales, qui restent spécialement sous la direction du second régent Ristitsch, véritable ministre des relations extérieures de la Serbie. Cette position est très commode pour ce dernier; c'est lui qui agit, dans les formes c'est le Ministre des Affaires Étrangères qui est responsable et qu'on peut toujours plus facilement désavouer en cas d'embarras que le régent lui-même.

La direction des affaires intérieures, avec la prétendue Présidence de ce Cabinet, entièrement dépendant des volontés des régents, est confiée à un homme relativement jeune aussi, M. Radivoï Miloïcovitsch, beau-frère de M. Ristitsch. Un fait encore assez caractéristique de l'état actuel des choses en Serbie c'est cette espèce d'accaparement de presque toutes les places importantes par des membres de la famille et des amis intimes des régents, ou par des parents mêmes du prince. Ainsi, pendant que M. Ristitsch exerce en Serbie une autorité quasi-souveraine, deux de ses beaux-

frères occupent des fonctions des plus élevées; l'un est ministre de l'Intérieur et Président du Conseil, l'autre, Philippe Christitsch (qu'il ne faut pas confondre avec en autre Christitch, qui était Président du Conseil à la mort du prince Michel), est Agent à Constantinople, poste dont on connaît l'importance pour les pays d'Orient. Un troisième beau-frère de M. Ristitsch est le cousin du prince et se trouve placé comme aide-de-camp auprès de sa personne. Le Premier Régent Blaznavatz, en épousant la fille de M-me Constantinovitsch (M-lle Catherine Constantinovitsch blessée mortellement lors de l'assassinat du prince Michel et de sa mère, et qui n'échappa que par miracle aux coups des assassins) est devenu, par ce mariage, cousin germain du prince Milan. D'autres personnes encore se rapprochent du pouvoir par les liens de famille, telles que Nicolitsch, major, premier aide-de-camp du prince, son cousin par alliance, Bogouchévitsch, etc. Chez un peuple éminemment démocratique comme l'est le peuple serbe, sans aristocratie de naissance et de tradition, où la carrière devrait être ouverte à tous les talents, la jalousie n'est que plus prompte à s'éveiller contre tout privilège exclusif que voudraient s'arroger quelques familles aux emplois supérieurs; cela paraît une intolérable tyrannie, et ces familles que des liens de parenté rapprochent du trône, en occupant toutes les avenues, finissent par lui faire perdre son prestige aux yeux de la nation. L'ex-prince Caraguéorguévitsch a payé de sa chute l'impopularité qu'il s'était attirée par le monopole donné à ses parents aux principaux emplois publics. Ce sont là les inconvénients des dynasties indigènes, qui ne sauraient plus aujourd'hui, comme aux temps féodaux, élever des hommes n'ayant d'autres titres que les liens de la parenté avec la famille régnante au-dessus des citoyens auxquels le mérite et les talents assignent de droit, après le Souverain, les premières places dans l'État;

c'est là aussi la raison qui, après de longues et douloureuses épreuves, a déterminé les Roumains à placer sur leur trône une dynastie étrangère, dégagée de tous liens de famille dans leur propre pays et qui, par l'antiquité de la race, la noblesse de son origine, l'illustration de ses alliances royales et souveraines, impose silence à toutes les ambitions, élève le trône au-dessus des rivalités indigènes et répand sur lui l'éclat et la splendeur qu'aucune d'elles n'aurait été en état de lui donner.

Le rédacteur du présent Mémoire a essayé jusqu'ici de donner une idée sommaire des antécédents du régime actuel de Serbie, des principes qui le dirigent; li ne lui reste plus qu'à envisager, aussi rapidement que le commande le cadre déjà encombré de ce travail, les résultats concrets déjà obtenus et les conjectures que pourrait suggérer la direction imprimée aux affaires intérieures et extérieures de ce pays.

Pour ce qui est des résultats intérieurs, la Régence a mis une base stable au droit public intérieur du pays par la Constitution de 1869, qui affirme de nouveau l'hérédité de la Couronne dans la famille Obrénoovitch, régularise l'exercice du pouvoir législatif partagé entre le prince et une Skouptchina se réunissant désormais annuellement avec les pouvoirs parlementaires des Assemblées délibérantes. L'appréciation détaillée de cette Constitution est réservée pour une autre occasion, où il sera rendu compte de l'ensemble de l'organisation politique de ce pays. On doit pourtant observer dès à présent que ce pacte constitutionnel met le fondement de toutes les immunités et consacre les principes de responsabilité ministérielle devant l'Assemblée Nationale, des libertés de conscience, de presse, individuelle, la juridiction du jury. Ces hommages rendus aux idées libérales ne sont pourtant pas tellement absolus pour exclure le principe d' :

torité. Le jeune prince recevra à sa majorité le gouvernement d'un État régi par des lois qui ne sont pas au-dessus de son niveau politique et social; l'oeuvre du temps fera le reste, et il n'y aura probablement aucun de ces mouvements de confusion ou de recul forcé auquel se voit obligé un pays quand des institutions prématurées dépassent le degré de sa culture intellectuelle et morale. Le régime actuel lui lèguera en outre le pays dans des conditions financières très favorables, libre de toute charge pour l'avenir et avec une bonne réserve en caisse (à moins qu'on ne contracte avant le 10 août 1872, ce qui est peu probable, des obligations définitives relativement à la construction des voies ferrées, dont il sera parlé aussi en son lieu), un pays enfin dans lequel les branches de l'administration publique marchent régulièrement, et très développé par rapport à ses moyens militaires et de défense nationale.

Voilà à grands traits l'état du pays à la fin de l'année 1871, les résultats obtenus par le régime actuel, dont on doit lui tenir compte, et il y a beaucoup de probabilités que cet état ne se modifiera pas sensiblement jusqu'à la majorité du prince Milan. Ce n'est qu'alors, ainsi qu'il l'a été dit dans ce Mémoire, que la situation politique pourrait subir des transformations et que le mouvement des partis pourrait s'accroître. Parler pourtant de partis politiques en Serbie, c'est employer un terme impropre, car au fond il n'existe rien de pareil. Sur le fond uniforme des masses ayant les mêmes instincts et armées des mêmes passions, mais restant tout-à-fait étrangères à la vie publique, il n'y a que des coteries qui s'agitent, des groupes d'hommes d'État qui cherchent à se supplanter les uns les autres. Pas de partis organisés, mais il y a dans les rangs des hauts fonctionnaires deux courants contraires et bien prononcés. Les uns veulent suivre les traditions du règne passé du Prince Michel, ne pas trop innover, se-

tenir dans les bornes d'une certaine modération en tout, agir avec beaucoup de prudence dans la politique extérieure jusqu'au moment où les événements et la situation politique de l'Europe indiqueront à la Serbie le rôle qu'elle doit prendre pour l'action. Les autres représentent ce qu'on est habitué à appeler le parti de la Jeunesse, l'„Omladina“ : c'est la nouvelle génération, à laquelle appartenait, on l'a vu, la majorité des hommes du pouvoir actuel, qui se sont pourtant séparés de ce parti. Ce sont les ultra-patriotes, les émancipateurs, les démocrates autoritaires, qui ont une foi inébranlable dans l'idéal panslaviste et le règne futur de la race slave sur le monde, succédant à la race germanique. Au milieu de ces deux courants, les hommes du pouvoir actuel. Le groupe de l'„Omladina“ n'a pas assez de prise sur le pays; son action est plus intense sur les éléments serbes de la Hongrie: son arrivée au pouvoir en Serbie, si elle est jamais probable, semble reculée à une époque encore fort éloignée. L'autre groupe, qui a à sa tête l'expérience, la capacité, les vertus publiques et privées qui caractérisent Mr. Élie Garachanine, un nom populaire par son ardent patriotisme, semble être appelé à exercer une influence beaucoup plus immédiate sur les affaires. Ce qui est encore digne de remarque et prouve la force que possède cette nuance politique c'est que les personnes les plus considérables par leur talent, leur position, leur fortune, appartiennent à ce groupe, tels que Mrs. Marinovitsch, ancien ministre, actuel Président du Conseil d'État, Magazinovitsch, conseiller d'État, ancien Agent à Bucarest, Grouitsch, conseiller d'État, ancien Agent à Constantinople, Pétroniévitsch, conseiller d'État, ancien ministre des Affaires Étrangères, etc. Ce ne serait pas porter un jugement téméraire si l'on conjecturait que ce parti essayera, à la majorité du Prince, de reprendre son influence et de participer à la direction des affaires,

dont il s'est abstenu par patriotisme pour ne pas provoquer des luttes de parti et aggraver la situation anormale de la Serbie. Majeur, le Prince Milan devra tenir compte d'une fraction de l'opinion aussi puissamment représentée, et il tomberait dans une grave erreur s'il écartait de ses conseils et se rendait hostile des hommes qui pourraient être d'une si grande utilité pour son jeune trône et pour les intérêts de sa patrie.

La politique extérieure du Gouvernement actuel a subi vers la fin de cette année une brusque évolution : elle s'est départie d'une façon aussi ostensible qu'inattendue de la ligne de conduite qu'elle suivait depuis la mort du Prince Michel et l'avènement de la Régence. Cette évolution s'est surtout manifestée par le voyage du Prince Milan à Livadia, voyage qui a fourni matière à différentes appréciations dans les cercles diplomatiques et les organes de l'opinion à l'étranger. Feu le Prince Michel avait inauguré un système de politique extérieure aussi prudent que favorable aux intérêts de son pays ; répudiant, ou faisant seulement taire, pour les besoins de sa cause, toute sympathie apparente pour la Russie, il était parvenu à dissiper complètement les méfiances des Cabinets occidentaux, et particulièrement de celui de Vienne, à l'égard de la Serbie. C'est grâce à cette sage conduite qu'il a pu obtenir des succès d'une si haute importance, tels que l'évacuation des forteresses, — succès dûs non seulement au concours de la France et de l'Angleterre, mais aussi aux bonnes dispositions de l'Autriche et du comte de Beust, qui, pour complaire à la France et à l'Empereur Napoléon et se rendre les Serbes reconnaissants, s'est uni aux démarches de ces deux Puissances à Constantinople pour satisfaire le vœu de la Serbie. Les hommes qui depuis la regrettable mort du Prince Michel président au gouvernement du pays ont, dès les premiers jours, suivi à l'extérieur cette intelligente politique :

leur conduite n'a pas manquée d'être récompensée. Non seulement la Serbie, après la tragique fin de son dernier prince, a été épargnée de toute intervention étrangère dans le règlement de ses propres affaires, mais les Puissances, ayant vu que la Régence avait su garantir l'ordre intérieur, n'ont fait aucune difficulté pour reconnaître le nouveau Gouvernement et déterminer la Sublime Porte à ratifier le choix du Prince Milan comme légitime héritier de la Couronne. La prudence, autant que les réclamations que la Serbie adressait alors à l'Autriche-Hongrie, commandait cette attitude; le Gouvernement de Belgrade, résolu de fermer à jamais la porte des compétitions princières qui avaient si souvent bouleversé le pays, et voulant profiter des graves soupçons qui accusaient la famille Caraguéorguévitch de complicité au meurtre du Prince Michel, réclamait du Gouvernement hongrois l'extradition, ou tout au moins le jugement et la condamnation par les tribunaux de Pesth du fils de l'ex-prince de Serbie. La Régence ne se conformait pas seulement à la politique du règne précédent en entretenant de bonnes relations avec son voisin; elle y avait même intérêt: les hommes d'État hongrois n'étaient pas mécontents, de leur côté, de cultiver la Serbie, car ils l'obligeaient de s'abstenir d'exciter les Serbes de Hongrie contre le régime nouvellement inauguré du dualisme, et, le compromis avec les Croates et la diète d'Agram étant justement sur le tapis, il était important pour le Gouvernement de Pesth de prouver par le bon accord entre la Hongrie et la Serbie que les Croates n'avaient rien à espérer des frères slaves libres d'au-delà de la Save. Ces relations amicales n'ont cessé d'exister depuis que gouverne la Régence, mais déjà lors de l'acquittement du Prince Caraguéorguévitch par la Cour Suprême de Pesth on pouvait prévoir qu'un levain de discorde ne tarderait pas à agir sur les rapports des deux pays. Cet acquittement causa

une cruelle déception en Serbie; on y prétendit que le Gouvernement magyar avait pris des engagements positifs réitérés, par l'organe de son Agent diplomatique à Belgrade, que le fils de Caraguéorguévitsch serait condamné, qu'on l'avait même fait en première instance, en suite de ces engagements, mais qu'assuré de l'accord avec Agram, le Ministère hongrois méprisait sa promesse, qu'il en faisait dans le but machiavélique de conserver en son pouvoir un instrument à l'aide duquel il puisse, à son gré, agiter la Serbie, et ménageait dans cette seule intention Caraguéorguévitsch avec ses prétentions au trône de la Serbie. A Pesth on alléguait que la magistrature ne pouvait condamner Caraguéorguévitsch que sur des preuves authentiques, des pièces originales que le Gouvernement serbe se refusait de livrer, ne fournissant que des copies, qui ne font pas foi devant la justice hongroise, d'autant plus que l'on pouvait suspecter le Gouvernement serbe comme partie intéressée. Enfin, que la raison fût plutôt d'un côté ou de l'autre, il n'en est pas moins vrai que ce fut là le premier motif de mésintelligence, motif qui réveilla la méfiance des Serbes et leur persuada qu'ils ne devaient plus avoir confiance dans les assurances de la Hongrie.

Un autre fait vint bientôt après alimenter ces dispositions du Gouvernement et de l'esprit public en Serbie à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Ce fut la fameuse note du comte de Beust du 11/23 novembre 1870, quand le prince Gortschacoff dénonça, au nom de son maître, le traité de Paris de 1856 relativement à la Mer Noire et que le chancelier d'Autriche, répondant à celui du Czar, menaça les Principautés du Danube, la Serbie aussi bien que la Roumanie, de toute la puissance de l'Empire si elles tentaient de saisir cette occasion pour amener des complications en Orient et s'affranchir des conditions dans lesquelles elles sont placées par ce traité vis-à-vis de la Porte et de l'Europe. On ne risque pas d'être inexact en affirmant que la Serbie

songeait alors, aussi peu que la Roumanie, à prendre un rôle actif, surtout dans la situation bouleversée où se trouvaient les affaires de l'Europe par la terrible guerre qui sévissait encore, entre la France et l'Allemagne; sans contrecarrer donc en rien les visées du Gouvernement serbe, qui, surtout pendant la minorité du Prince, n'aurait à aucun prix assumé sur lui la grave responsabilité d'une action immédiate dans les affaires extérieures, on ne fut pas moins péniblement étonné à Belgrade de la pièce diplomatique lancée par le comte de Beust et de la menace qu'elle contenait à l'adresse de la Serbie, menace que rien ne justifiait. Les Serbes se confirmèrent davantage dans l'idée qu'ils ne devaient rien fonder sur la bienveillance de l'Autriche-Hongrie à l'égard de leurs aspirations nationales, du moment qu'avant même d'avoir essayé d'agir, ils étaient menacés de toutes les forces de l'Empire. Enfin, et comme pour combler la mesure du mécontentement, arrive la dernière Conférence de Londres, où les Cabinets du Vienne et de Pesth dévoilent le but auquel ils tendent dans la question de la navigation du Danube et de déblaiement des cataractes, en demandant à la Conférence une solution préjudiciable aux droits de la Serbie et de la Roumanie comme États riverains.

L'Agent de Roumanie à Belgrade a envoyé au Ministère l'extrait des pièces émanées dans cette question de la part du Gouvernement serbe: on ne saurait nier que ce dernier a obtenu un véritable succès pour son pays, succès dont peut se féliciter aussi la Roumanie, et on a vu combien on est étonné ici que le Gouvernement roumain de cette époque se soit, en apparence, si peu intéressé à une question aussi grave pour les intérêts du pays qu'il servait.

Ce sont là les trois faits qui ont beaucoup contribué à modifier les relations du Gouvernement de la Régence serbe avec celui de l'Autriche-Hongrie:

acquiescement de Caraguéorguévitch, note du comte de Beust, prétentions de l'Autriche à la Conférence de Londres, faits qu'il fallait récapituler pour expliquer les rapports actuels de la Serbie avec son voisin et trouver le joint de la démarche inopinée et significative du Prince Milan auprès de l'Empereur de Russie à Livadia. Parti de Cragouïévatz, où la Scouptschina était réunie, le Prince Milan ne fait connaître son départ que la veille à l'Assemblée: il en reçoit les félicitations par la voix du Métropolitain, fervent philorusse, qui a fait ses études théologiques en Russie. Ce voyage a été une surprise, à Belgrade non moins qu'au dehors; le corps consulaire, à l'exception, bien entendu, de l'Agent russe, qui a accompagné le Prince à son aller et à son retour, n'a su la nouvelle que lorsque le Prince avait déjà passé la frontière. Il serait superflu de raconter en détail l'accueil que fit le Czar au Prince de Serbie; tout le monde s'accorde à dire qu'il a été fort sympathique et presque paternel. On sait que l'Empereur lui a conféré le grand-cordon de l'Aigle blanc, que le Premier-Régent et l'Agent serbe à Constantinople ont reçu les plus hautes insignes d'autres ordres impériaux, que toute la suite du Prince a été décorée. Ce voyage a fait beaucoup de sensation en Autriche-Hongrie, où on n'a pas voulu en effet le considérer comme une simple démarche de courtoisie, dépourvue de toute signification politique. D'abord le Prince encore mineur, ne gouvernant pas le pays par lui-même, pouvait se dispenser pour le moment de cette visite, — d'autant plus qu'elle n'a pas été suivie de démarches analogues près d'autres Cours; il n'a pas même été encore à Constantinople se conformer à l'usage suivi par tous les Princes de Serbie et faire sa visite au Sultan. Ensuite la signification qu'on a voulu lui attribuer parmi les éléments slaves de l'Autriche, le moment qu'on a choisi, juste pendant que la lutte était si vive dans cet Em-

pire entre ces éléments, surtout les Tchèques de la Bohême et les Gouvernements de Vienne et Pesth, et pendant que des troubles éclataient dans les confins militaires croates, district de Racovitza, la tournure moins cordiale qu'avaient prise les relations de la Serbie avec son puissant voisin, tournure qui s'accroissait déjà depuis cet été par l'attitude hostile de la presse officieuse des deux pays, quand les organes officieux de Serbie commencent à écrire contre l'Autriche-Hongrie, que des brochures, attaquant le désarmement des gardes-frontière, paraissent à Belgrade, pendant que les journaux de Vienne et de Pesth prennent violemment à parti les membres de la Régence serbe, en particulier M. Ristitsch, toutes ces circonstances enfin ont fait que l'opinion publique en Autriche-Hongrie a été très émue de ce voyage, et cette émotion s'exprima clairement par la voix de journaux autorisés, qui passent pour refléter les idées du Gouvernement, tels la *Neue Freie Presse*, le *Pesti Napló*, etc. Peu de temps après le retour du Prince serbe de Livadia, l'Agent et Consul-Général austro-hongrois partit en toute hâte pour Pesth et Vienne, et la *Neue Freie Presse* fit connaître que le Président du Ministère hongrois, comte Lonyay, avait appelé par télégraphe M. de Kallay pour donner des explications sur la situation de la Serbie et le voyage du Prince Milan, et que de là il irait à Vienne voir le comte Andrassy.

C'est généralement à M. Ristitsch qu'on attribue, en Serbie comme au dehors, l'idée de ce voyage. Ce dernier passe pour avoir toujours eu des penchans pour la Puissance de commune origine avec son pays; ces penchans se seraient développés davantage au temps où il se trouvait agent à Constantinople, par ses relations et les bons offices de l'ambassadeur russe, général Ignatieff. Il y a longtemps qu'il aurait cherché l'occasion de rompre avec la po-

litique sympathique à l'Autriche, politique commandée jusque-là à la Régence par les intérêts du jour, et pour faire accepter l'état de choses en Serbie; mais, ce but atteint, il aurait été enchanté de rompre en visière avec cette politique et de prendre la revanche des déceptions politiques infligées à la Serbie dans ces derniers temps par les Cabinets de Vienne et Pesth et aussi de toutes les avanies et les froissements personnels dont il aurait eu à se plaindre par suite des attaques dont il était l'objet de la part de la presse officieuse austro-hongroise. M. Ristitsch n'aurait pas eu beaucoup de peine à convaincre le jeune Prince que cette démarche auprès de l'Empereur de Russie était nécessaire et le rendrait populaire; l'esprit facile à impressionner à son âge a pu admettre l'insinuation que la politique hostile à la Russie et favorable à l'Autriche, suivie par son oncle, n'a pas été étrangère à sa mort et a contribué à fanatiser ses assassins. Enfin, comme il est du devoir d'un agent de rendre fidèlement compte à son Gouvernement de toutes les impressions du pays qu'il est chargé d'étudier, il faut ajouter qu'on dit ici aussi que l'intérêt personnel n'a pas été étranger à la démarche que M. Ristitsch a conseillée à son Souverain. Devenu suspect à l'Autriche, le Régent aurait voulu s'assurer une autre influence pour garder le pouvoir après la majorité du Prince; il a cru trouver cette influence dans la protection de la Russie. En habile diplomate qu'il est, M. Ristitsch n'a pas voulu pourtant se mettre lui-même en évidence; il a préféré passer le rôle au Premier-Régent Blaznavatz, pour compromettre — ajoute-t-on —, et faire brûler ses vaisseaux à ce dernier, qu'on a toujours cru moins porté vers la Russie et plus rattaché à la politique occidentale. En effet, c'est lui qui y a reçu tous les honneurs, pendant que M. Ristitsch s'est prudemment tenu à l'écart à Belgrade.

Si diversement appréciée que puisse être à l'étranger la visite de Livadia, on doit reconnaître qu'en Serbie elle n'a pas laissé que de produire une impression profonde. Cette démarche a été généralement approuvée; on a été fier de l'accueil fait au prince serbe, et on se plaît à espérer que, si l'on n'a pas obtenu un concours immédiat et prochain, on s'est assuré du moins la bienveillance puissante du Czar pour les aspirations nationales. Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que la Russie travaille à attirer le Gouvernement serbe dans le cercle de son influence. Le but constant de l'Agent diplomatique russe à Belgrade a été de détacher la Serbie de ses rapports amicaux avec la Monarchie austro-hongroise; il a usé de tous les moyens, des concessions et des cajoleries d'abord, telles que la renonciation en faveur de la Serbie des droits reconnus par les capitulations, renonciation faite par le Gouvernement russe il y a plusieurs années déjà, etc. Voyant que ce système ne réussissait pas à souhait, on a passé aux intimidations et aux menaces. Le Consul-Général de Russie se mit à entretenir ostensiblement des relations avec tous les mécontents; tous ceux qui passaient pour être peu favorables au pouvoir actuel étaient choyés par le représentant russe. Ce dernier alla jusqu'à menacer la Régence de la désaffection du peuple et d'un soulèvement possible contre une politique contraire aux sympathies de race et de religion des Serbes. Voyant enfin que ce dernier moyen n'avait pas plus de bonheur, l'Agent russe revint aux flatteries et aux enjôlements, en essayant de nouveau de prendre les Serbes par l'amour-propre. Il faut avouer que la politique russe fut très habile à ce jeu. Comme la Régence serbe opposait de la résistance à se jeter dans ses bras, on se mit à cajoler et à flatter le prince Nicolas de Monténégro; le Czar l'invita à venir à St.-Pétersbourg: il y fut comblé d'honneurs par l'Empereur, la famille impériale, fêté

de la haute société russe, et, dernièrement, quand il lui naquit un héritier, ce fut l'Empereur Alexandre qui fut le parrain par délégation. De cette façon on parvint à poser le prince de Monténégro comme le protégé et l'ami du Czar, le porte-drapeau du panslavisme parmi les chrétiens d'Orient, on se plut à dire que le prince de la Tschernagora était celui qui réaliserait l'espoir de la Yougo-Slavie (Slavie du Sud), qui prendrait la revanche de Kossovo et rétablirait l'Empire du grand Douchan.

On comprend aisément qu'à ce jeu les Serbes se sont laissés éblouir: il coûtait à leur vanité de céder un rôle aussi glorieux au petit Monténégro; la Serbie devait à tout prix reprendre la direction des Slaves du Sud. Voilà comment l'opinion se détacha de plus en plus de l'Autriche et devint favorable au rapprochement avec la Russie; voilà pourquoi on salua avec enthousiasme le voyage du prince Milan en Crimée. Reste à savoir maintenant si cet acte, si favorablement accueilli à l'intérieur, pourra être de quelque profit pour la Serbie. Par les communications de notre agent à Constantinople on doit connaître à notre office des Affaires Étrangères mieux que je ne pourrais le relater d'ici l'impression que le voyage de Livadia a pu produire sur les ministres du Sultan. Ici il a semblé dans les premiers moments que la Porte n'avait pas formellement désavoué cette démarche: une correspondance de Constantinople, envoyée évidemment par l'Agence serbe et insérée dans la feuille officieuse le *Vidov-Dan* du 5 novembre, annonça même que Mr. Cristitsch, Agent de Serbie près de la Porte, aurait eu, à son retour de Crimée, une longue audience du Grand-Vizir, qui l'aurait reçu de la façon la plus flatteuse et la plus empressée. Pourtant, à l'heure qu'il est, les rapports avec la Cour suzeraine ne paraissent pas avoir un caractère très satisfaisant. Il y a peu de temps, une feuille anglaise où l'on est habitué à chercher les

renseignements les plus exacts et empreints presque de l'officialité pour tout ce qui se rapporte à la Turquie, *The Levant Herald*, contenait un article disant qu'à Constantinople le Gouvernement était fort mécontent de la Régence de Serbie, surtout à cause de son discours de clôture de la Skouptschina, discours où on remarquait entre autres le passage significatif suivant: „la Serbie s'attachera à devenir le pivot „politique de tous les Slaves de la Presqu'île balcanique.“ Ces paroles avaient été mises en rapport avec le voyage du prince Milan à Livadia, et on soupçonnait à la Porte la Régence de Serbie de vouloir se faire l'instrument de nouvelles crises en Orient. Dans une conversation que le soussigné a eue dernièrement avec le régent Ristitsch, ce dernier lui a affirmé que la Porte commençait à se montrer moins bienveillante pour la Serbie, que c'était la politique anglaise qui la poussait dans cette voie, car cette politique, qui, par dessus tout, combat l'influence russe en Orient, suspecte la Serbie d'être soumise à cette influence depuis le voyage du Prince Milan à Livadia (démarche toute de courtoisie, selon M. Ristitsch, et sans aucune portée politique), et ces mauvaises dispositions du Gouvernement ottoman se manifestent déjà, ajouta le Régent, par les difficultés qu'il fait d'accorder au Gouvernement serbe le point de jonction qu'il demande avec les chemins de fer turcs et par les embarras qu'il suscite à Hirsch, concessionnaire aussi des lignes ferrées en Turquie, afin de le détourner de s'engager avec la construction des voies ferrées de la Serbie.

Pour ce qui regarde les relations avec la Porte, voilà donc des difficultés qui semblent avoir leur origine dans les impressions produites par l'attitude prise depuis peu par le Gouvernement de la Régence et la visite du Prince Milan à l'Empereur de Russie. C'est donc une question fort contestable si les hommes d'État serbes ont rendu un réel service à leur pays

par la nouvelle ligne de conduite qu'ils ont adoptée dans leur politique extérieure et s'ils ne lui ont pas nui, au contraire, en excitant la méfiance des Puissances occidentales, qui considéreront la Serbie comme inféodée désormais à la politique russe, prête à lui servir d'instrument en Orient toutes les fois que cette politique aura intérêt à créer des embarras aux autres Puissances. Si les sympathies pour les Serbes dont aime à se prévaloir la Russie sont sincères, ils n'ont rien à craindre de cette Puissance et ont tout intérêt à rechercher la bienveillance des Cabinets occidentaux. Dans la situation actuelle des affaires de l'Europe surtout, un brusque revirement de la politique extérieure de la Serbie pourrait avoir pour elle des conséquences particulièrement fâcheuses, quand un antagonisme de jour en jour plus prononcé semble se manifester entre la Russie et l'Autriche et que cette ostentation de sympathies russes à Belgrade a tout l'air d'une provocation directe et tout-à-fait inopportune faite à ce puissant voisin. L'Autriche, à cause des menées slaves dans son propre Empire, pourrait se croire en droit de surveiller de plus près la Serbie.

Pour toutes ces considérations l'attitude actuelle de la Régence et la démarche récente du Prince Milan pourraient être considérées comme une faute, si un fait particulièrement remarquable et digne d'être relevé ne venait atténuer en quelque sorte les conséquences de ces actes et donner à penser que les hommes d'État serbes n'ont pas été si mal inspirés en agissant comme ils l'ont fait. Voilà quel est ce fait, — on dirait presque : ce phénomène. On a vu l'impression qu'a faite en Autriche la dernière manifestation de la politique serbe et le voyage à Livadia. Tout le monde était impatient de voir dans quelles dispositions retournerait à Belgrade l'Agent austro-hongrois, appelé en toute hâte à Pesth et Vienne pour donner des informations et recevoir de nouvelles instructions. On ne doutait pas que cel-

les-ci ne seraient plus guère bienveillantes pour ce pays et que l'attitude des Cabinets cis et transleithans allait être aussi raide que la conduite du Gouvernement serbe semblait l'autoriser. Quelle ne fut pas la surprise de voir, au lieu de cela, d'abord un article, coïncidant avec le retour de M. de Kallay, publié par la feuille gouvernementale le *Pesti Napló*, reproduit par plusieurs journaux de Vienne, annonçant qu'il a été recommandé par le nouveau Ministre des Affaires Etrangères de la Monarchie à son Agent à Belgrade de déclarer au Gouvernement serbe que, non seulement il était de l'intérêt de l'Empire d'entretenir des rapports amicaux avec la Serbie, mais que l'Autro-Hongrie désirait vivement que la Serbie progressât politiquement et matériellement et qu'elle ne manquera aucune occasion d'aider la Principauté dans cette voie. Le maintien de M. de Kallay depuis son retour, au lieu d'être tel qu'on s'attendait d'abord, est tout-à-fait conforme aux vues exprimées par le journal indiqué: cet Agent semble plus disposé que jamais d'entretenir les meilleurs relations et semble très empressé de prendre en considération les demandes qu'adresse à son Gouvernement celui de la Régence.

Le soussigné a relaté à Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères que des pourparlers sont engagés entre l'Agent austro-hongrois et le Gouvernement de Serbie pour la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays. Cette Agence a également fait connaître à Bucarest que des négociations pour l'abolition de la juridiction consulaire se poursuivent entre Belgrade et Vienne et que le consul docteur Théodorovitsch, qui est le justicier du Consulat-Général d'Autriche en Serbie, est parti avec une mission dans cette question pour Vienne, d'où il n'est pas encore revenu. Il semble que l'on s'est décidé à Vienne et Pesth d'user de ménagements envers la Serbie et

d'essayer encore par ces moyens de la détourner de la voie dans laquelle elle paraissait vouloir s'engager. L'Agent et Consul-Général d'Allemagne, qui, par les bonnes relations dans lesquelles il se trouve avec le Premier-Régent, est à même d'être bien informé, a communiqué confidentiellement au soussigné que M. Blaznavatz lui a fait part dernièrement du langage conciliant que, depuis son retour, M. de Kallay ne cesse de tenir, au nom de son Gouvernement, à celui de la Régence, et des avances même qui sont faites à ce dernier. L'Agent austro-hongrois aurait cru devoir rappeler à M. Blaznavatz que l'Autriche-Hongrie a donné des preuves non équivoques des bonnes intentions qui l'animent à l'égard de la Serbie par le concours efficace qu'il a employé auprès de la Porte pour la restitution des forteresses, par l'empressement qu'il a mis à reconnaître sans difficultés le Gouvernement de la Régence et le nouvel état de choses institué en Serbie. Le Premier-Régent a avoué même au représentant de l'Empire d'Allemagne que celui de l'Autriche-Hongrie aurait déclaré, au nom de son Gouvernement, que les Cabinets de Pesth et de Vienne ne seraient pas opposés, en principe, à un agrandissement éventuel de la Serbie par l'adjonction de provinces ayant les mêmes affinités de race et de religion avec elle et qui sont sous la domination turque, telles que l'Herzégovine et la Bosnie. On sait en effet que l'idée de la réunion administrative de ces deux provinces à la Serbie date d'assez loin et que le Gouvernement serbe l'a posée d'une façon précise il y a près de deux ans: le prédécesseur du soussigné à cette Agence, M. J. A. Cantacuzène, en a informé notre Gouvernement par sa note No. 123, du 2/14 octobre 1870, où l'on pourra trouver plus de détails à ce sujet. Enfin, quel que soit l'étonnement que doive produire les encouragements donnés aujourd'hui par le Gouvernement austro-hongrois à la Serbie, qu'ils soient sérieux ou non, on ne peut faire autrement

que de constater qu'ils existent. Que les motifs qui déterminent les hommes d'État de l'Autriche et de la Hongrie d'agir ainsi leur soient commandés par les circonstances et la situation intérieure de la Monarchie, par les nouvelles difficultés qui se sont élevées entre le Gouvernement magyar et la majorité de la diète d'Agram, difficultés que le Ministère hongrois essaye en ce moment d'écarter par une entente avec les hommes de confiance du parti national croate, appelés en conférence à Pesth, et que l'on veuille paralyser l'action de la Serbie dans ce mouvement par les promesses qu'on fait miroiter à ses yeux, ou bien que ces promesses que lui fait l'Autro-Hongrie ne soient qu'un leurre semblable à l'engagement de la condamnation de Caraguéorgévitsch, il faut pourtant reconnaître qu'en ce moment on ménage beaucoup la Serbie et à Pesth, et à Vienne. En voyant cette attitude bienveillante et prête à des concessions qu'on aurait à peine espérées de la part de l'Autriche-Hongrie, on serait tenté de faire l'induction que, plus on se montre hostile et porté à nuire à cette dernière, plus on lui impose des soucis en manifestant des sympathies déclarées pour ses adversaires, mieux on réussit à obliger cette Monarchie à se départir de son système d'opposition obstinée aux vœux et aux aspirations légitimes des peuples autonomes de l'Orient.

Voilà en quoi se résume à l'heure présent l'état des relations extérieures de la Serbie, aussi bien vis-à-vis de la Cour Suzeraine que de la Puissance voisine, l'Autriche, et ses sentiments à l'égard de sa soeur de race, la Russie. L'auteur de ce Mémoire se réserve d'étudier et de suivre de près les faits nouveaux qui pourraient se produire dans cette situation et d'en informer par ses rapports supplémentaires son Gouvernement.

Avant de clôre ce travail, le soussigné croit répon-

dre à l'attente de Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères en ajoutant quelques détails sur les représentants des Puissances accrédités à Belgrade et sur ce qui pourrait caractériser leurs rapports avec le Gouvernement de ce pays.

Le représentant de la Grande-Bretagne, Monsieur I. A. Longworth, est le doyen du corps diplomatique et consulaire de Belgrade, où il réside depuis plus de dix années. Ce séjour prolongé parmi les Serbes l'a rendu sympathique aux affaires de la Serbie, mais cette sympathie ne semble pas être assez forte pour lui faire oublier la politique traditionnelle de son Gouvernement, politique tutélaire pour la Turquie, plus jalouse pourtant des droits de la Porte que la Porte elle-même, et prête à considérer toute concession de cette dernière comme une atteinte à ses prétendues prérogatives de suzeraineté, comme une secousse à cette intégrité, déjà si chancelante, de l'Empire ottoman. Après cela, M. Longworth a fourni toute sa carrière en Orient, dans les États de la Turquie; cette longue activité lui a donné une partialité de jugement pour ce pays dont il a peine à s'affranchir. Son grand âge l'appellera bientôt à jouir des droits de la retraite, et, à l'heure présente, il est absent de Belgrade depuis l'automne, ayant obtenu un congé de six mois de son Gouvernement. On prétend qu'il se serait beaucoup remué dans la question des chemins de fer serbes, appuyant de tout son crédit auprès de la Régence la compagnie belge Hirsch, et d'aucuns veulent savoir que cette sollicitude n'aurait pas été désintéressée. Si ce fait est vrai, il confirmerait malheureusement l'opinion qui tend à s'établir depuis le fameux incident *Pacifico* et le rôle qu'on y attribua au ministre britannique à Athènes, M. Wyse: c'est-à-dire que les agents diplomatiques anglais en Orient ne se renferment pas strictement dans les attributions de leurs fonctions, mais qu'ils cherchent encore à se

créer à l'aide de leur position une source de bénéfices et de profits personnels peu compatibles avec la dignité dont ils sont revêtus.

Des autres Agents résidant ici, les deux qui par leur position et l'importance des intérêts politiques qu'ils sont appelés à soutenir dans ce pays occupent, sans contredit, la première place et attirent toute l'attention, sont les représentants de la Monarchie austro-hongroise et de l'Empire de Russie. Le premier, M. le chambellan Kállay de Nagy-Kalló, Agent diplomatique et Consul-Général d'Autriche-Hongrie, est un homme jeune encore, et par l'âge, et par ses services. Il passe pour être très bien vu du comte Andrassy, qui l'a fait nommer, sans avoir occupé auparavant d'autres fonctions publiques, au poste important de Belgrade. On s'accorde à reconnaître qu'il a pleinement justifié cette faveur par son mérite et son intelligence. Pendant ces trois dernières années il avait très habilement réussi à neutraliser ici l'influence russe et à attirer le Gouvernement serbe vers la politique austro-hongroise. On a vu comme[nt] sa position est devenue plus difficile dans les derniers temps et l'adresse qu'il déploie pour rattraper l'influence qui lui échappe. C'est surtout auprès du Premier-Régent Blaznavatz qu'il s'efforce d'agir, des antipathies personnelles semblant rendre plus difficile le rapprochement entre cet Agent diplomatique et le second régent Ristitsch. Ses manières d'homme du monde, les moyens de fortune dont il semble disposer, joints à des appointements assez élevés, lui permettent de bien représenter; son Gouvernement semble ne pas lui restreindre les fonds politiques à l'aide desquels il passe pour avoir ici une véritable police organisée, qui le renseigne sur tous les faits importants. Pourtant, quoiqu'à moitié Serbe (d'Autriche) par sa mère et connaissant parfaitement la langue, son origine hongroise l'empêche d'être bien vu ici; on ne l'aime pas,

et on se méfie généralement de lui dans la société serbe et dans les cercles officiels. En dehors de M. de Kállay, le Consulat-Général d'Autriche est représenté ici par un consul (docteur Théodorovitsch), un vice-consul, etc., et ce nombreux personnel s'explique par le grand nombre de nationaux et les intérêts commerciaux multiples qu'a l'Autriche-Hongrie avec ce pays, en dehors des intérêts politiques.

Le représentant russe tient aujourd'hui le haut du pavé à Belgrade, depuis le voyage de Livadia, où il a accompagné le Prince Milan. Le Conseiller d'État actuel N. Chichkine est, après le baron Offenbergl, le plus ancien des Consuls-Généraux russes : son âge, sa position et son mérite lui donnent beaucoup de valeur. On a vu aussi comme[nt] il a su habilement travailler pour débouter l'Autriche de l'influence qu'elle avait acquise et imposer en Serbie la prépondérance moscovite. Il est surtout dans d'excellentes relations avec M. Ristitsch. Pour ses autres collègues du corps consulaire, il se trouve en bons termes avec l'Agent austro-hongrois, quoique les intérêts politiques qu'ils servent ne soient pas très concordants, surtout en Serbie. Avec le représentant d'Allemagne, au contraire, l'Agent russe ici n'entretient absolument aucun rapport, pas même ceux de politesse et de vie sociale; ils ne sont pas en visite l'un avec l'autre: la raison est dépourvue de tout motif politique et ne se fonde que sur des différends personnels. L'Agence de Roumanie est en relations suivies et très courtoises et avec le représentant russe et avec l'austro-hongrois, comme elle l'est avec tous les autres représentants étrangers à Belgrade, mais il ne faut pas beaucoup d'observation pour remarquer que, malgré ces rapports affables et bienveillants en apparence, ni l'Agent russe, ni celui d'Autriche-Hongrie, ne paraissent pas au fond animés d'une très grande affection pour la Représentation Roumaine à Belgrade et ne voient

pas avec plaisir la cordialité qui s'est établie entre cette Représentation et le Gouvernement et la société serbe.

Il n'en est pas de même avec le représentant de l'Empire d'Allemagne. M. le docteur Rosen. Agent politique et Consul-Général ¹, il fonctionne depuis de longues années en Orient: par l'étendue de ses connaissances (c'est un vrai philologue), par la maturité de son jugement et son expérience, l'aménité de son caractère et de ses manières, il s'est acquis l'estime et la considération générale. Personnellement sympathique au développement et au progrès de la Serbie, sympathie qui jusqu'aujourd'hui n'a pas rencontré d'obstacles dans les intérêts politiques de son Gouvernement, il est en très bons termes avec les hommes du Gouvernement serbe, et particulièrement avec le Premier-Régent Blaznavatz. Comme la plupart des Serbes qui sont allés faire leurs études à l'étranger les ont presque tous faites en Allemagne, on est sympathique ici à la Prusse, qu'on aime à prendre pour modèle pour sa forte organisation militaire; depuis les événements de 1866 et la guerre de cette dernière avec l'Autriche, ces sentiments sont devenus plus vifs, et on se plaît à espérer que la Prusse ne fera pas opposition un jour à la réalisation des vœux ardents de la nation serbe. Le Gouvernement de la Régence a envoyé dans le courant de cette année le Ministre de la Guerre féliciter en son nom l'Empereur Guillaume pour la constitution de l'Empire d'Allemagne. Mais, pour ce qui regarde les relations du représentant de l'Allemagne à Belgrade avec l'Agent de Roumanie, celui-ci ne saurait assez reconnaître la bienveillance, la sincérité et la franchise que, dès le premier jour, M. Rosen leur a données. Il a prouvé à toutes les occasions l'intérêt et la sym-

¹ L'auteur de la *Geschichte der Türkei* en deux volumes (1866-7).—N. É.

pathie qu'il prenait à notre pays, et même dans cette malheureuse question des chemins de fer, dont, Dieu soit loué, nous venons de nous débarrasser, M. Rosen blâmait hautement les procédés des anciens concessionnaires et n'approuvait pas toutes les mesures de son Gouvernement à l'égard de la Roumanie. Souvent des sujets allemands, voulant s'engager dans une entreprise de construction de chemin de fer en Serbie, se sont adressés à lui, munis quelquefois de très respectables recommandations pour que l'Agent allemand usât de sa réelle influence auprès du Gouvernement serbe et que de préférence la concession leur fût accordée; mais M. Rosen n'a jamais voulu s'immiscer dans de pareilles affaires, qui sortaient du cercle des ses fonctions et qui répugnaient à sa conscience, pouvant ne pas réussir et avoir des résultats désastreux pour le pays, comme on ne l'a vu que trop, hélas!, chez nous. Ce fait, qui honore tant M. Rosen, m'a été affirmé par des personnes qui sont en position de le connaître. Le caractère de l'homme n'est pas au-dessous des mérites du savant et du diplomate chez cet Agent; c'est un honnête homme, et l'on est heureux d'être en bonnes relations avec lui. Ces relations sont particulièrement très fructueuses pour l'Agence de Roumanie, puisque, M. Rosen se trouvant en rapports assez intimes avec le Premier-Régent Blaznavatz et en bons termes avec le reste du Gouvernement, le représentant de l'Allemagne ne refuse pas de communiquer au soussigné ce qui pourrait l'intéresser. Aussi ce bon accord qui règne entre ces deux Agences a l'air de déplaire quelque peu aux Consulats de Russie et d'Autriche, et il vient de se passer tout récemment un fait qui semble avoir eu pour but d'altérer cet accord.

Ce fait, le voici. Le journal le *Vidov-Dan* publie le 30 décembre un article sur l'affaire des chemins de fer roumains, où, tout en s'exprimant d'une manière très flatteuse

et très amicale pour la Roumanie, ce journal se met en devoir de diriger les attaques les plus violentes contre la Prusse et la personne de M. de Bismarck. Cette attitude de cette feuille surprit d'autant plus qu'on connaît les attaches qu'elle a avec le pouvoir, et particulièrement avec M. Blaznavatz. Ce qui ne fit pas moins d'impression c'est que, deux jours après l'apparition de cette philippique contre son Gouvernement, le représentant de l'Allemagne ne parut pas à la réception officielle du 1-er janvier et se fit excuser par lettre, étant indisposé. On ne manqua pas d'attribuer cette indisposition à l'article en question, et on était curieux de voir la tournure qu'allaient prendre désormais les relations entre l'Agence d'Allemagne et celle de Roumanie. Après les franches explications que le soussigné eut avec M. Rosen et les investigations auxquelles nous nous livrâmes ensemble, le représentant de l'Allemagne ne se laissa pas prendre à ce coup, qui avait tout l'air d'être monté exprès; il put en reconnaître l'origine, plutôt russe ou austro-hongroise, peut-être les deux, que roumaine. Mais le but était manqué; les relations des Agences allemande et roumaine n'ont pas été altérées.

Avec toutes les qualités qui distinguent M. Rosen, on pourrait dire que, dans sa grande bienveillance pour le Gouvernement serbe, il n'a pas l'esprit assez libre pour juger ses actes, même ceux qui pourraient soulever des objections. Ainsi il apprécie d'une manière plus bénigne les dernières phases de la politique extérieure serbe et le voyage de Livadia; il semble douter que l'influence russe ait si fortement repris le dessus ici et que le Gouvernement serbe s'y abandonne complètement. Cet optimisme de l'Agent allemand pourrait l'induire dans l'erreur de ne pas donner une appréciation très exacte à son Gouvernement sur l'état véritable de ce pays.

Avec ces quatre Agents on peut dire qu'on a ré-

sumé le personnel diplomatique qui exerce le plus d'influence sur les cercles officiels de Belgrad. Il y a bien encore le représentant de la France, M. Engelhardt¹, homme d'un mérite incontestable, parfait de manières, cordialement sympathique à la Roumanie, comme Français d'abord, comme y ayant résidé ensuite en qualité de représentant de la France à la Commission Européenne du Danube, s'étant marié en outre à Galatz à la fille d'un riche industriel de cette ville, M. Zerbolini. Mais cet Agent s'abstient d'exercer toute influence directe, la politique de la République étant actuellement assez désintéressée des affaires de ce pays et la France semblant repliée sur ses propres malheurs. De même le représentant de l'Italie, de laquelle on pourrait même dire qu'elle se soucie peut-être trop peu de la Serbie, car l'Agent, le comte Joanni, n'a ici que des intermittences de séjour, étant en congé depuis près d'un an. En son absence, c'est un vice-consul qui gère, le comte Campo, qui ne saurait avoir l'autorité et l'influence du titulaire. Il y a enfin la représentation hellénique, dirigée par le Consul-Général, M. Dosco, homme expérimenté, à rapports fort agréables, très bien vu dans les sphères officielles. Mais on peut dire que l'importance politique des relations de cet Agent avec le Gouvernement serbe est plutôt une question d'avenir que de présent, tant pour la Serbie, que pour la Grèce, et ces relations acquerront plus d'importance le jour où on essaiera d'exécuter le programme qui, on l'a vu, s'introduit chaque jour davantage ici dans l'esprit public, qui est propagé par un organe de publicité, le *Vidov-Dan*, qui a même pour soutien avoué un des personnages les plus marquants de la Serbie, le Premier-Régent Blaznavatz, et ce programme est: la Confédération des trois États libres et autonomes de l'Orient: la Grèce, la Roumanie

¹ Auteur d'un livre sur La Turquie et le tanzimat.—N. 1.

et la Serbie, pour la réalisation de leurs vœux, de leurs aspirations.

Avec ces renseignements le soussigné croit s'être efforcé de satisfaire au devoir qui lui incombait, et il prie encore une fois Son Excellence le ministre des Affaires Étrangères, à qui il adresse ce travail, d'excuser ce qu'il peut contenir de défectueux et d'incomplet.

L'Agent diplomatique de Roumanie à Belgrade:

(s.) T. J. de Vacaresco.

Belgrade, le 31 décembre 1871.

II.

MEMORIU

asupra

stării lucrurilor în Serbia în cursul anului 1872.

Belgrade, le $\frac{20 \text{ février}}{4 \text{ mars}}$ 1873.

M É M O I R E

sur les affaires de la Serbie pendant l'année 1872.

Sommaire.—Événement le plus important de la politique intérieure et extérieure de la Serbie en 1872.—Proclamation de la majorité du Prince Milan, le 10 août.—Système politique qui gouverne après la majorité princière.—Blaznavatz, Ristitsch, les autres membres du Cabinet.—Influence personnelle du Prince.—Portrait moral et physique du Souverain de la Serbie.—Sa naissance, ses parents.—Droits incertains de Milan à la succession du trône de Serbie.—Lois de succession de 1859 et 1861.—Projets de divorce et de second mariage du Prince Michel.—Fils naturel de ce Prince.—Education et études du jeune Milan en France.—Son retour en Serbie et son élévation au trône.—Continuation de ses études.—Genre de vie du Prince.—Surveillance dont on l'entoure.—Opinions des amis et des ennemis du Prince.—Jugements des masses.—Tâche du Prince.—Événements politiques extérieurs.—Question de Zwornik.—Question des chemins de fer serbes.—Histoire de cette question.—Projet de concession Hirsch.—Causes de l'inexécution de ce projet.—Négociations infructueuses avec la Porte pour le point de jonction entre le chemin de fer turc et le chemin de fer serbe projeté.—État actuel de la question.—Résumé de la situation extérieure de la Serbie en 1872.—Relations avec les Puissances garantes.

L'Agence diplomatique de Roumanie à Belgrade ayant exposé à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères l'état général des affaires en Serbie pendant l'année 1871 par un Mémoire annexé à sa dépêche No. 155 du 31 décembre de la même année, elle a cru de son devoir de rédiger un exposé analogue pour l'année 1872, exposé qui résume tous ses rapports annuels et présente d'une manière syn-

thétique tous les faits politiques les plus saillants qui se sont accomplis dans ce pays dans le courant de l'année expirée.

L'événement le plus important de la Serbie en 1872 est la majorité du Prince, proclamée le 10 août, au milieu de fêtes et de solennités extraordinaires dont on connaît les détails. Cependant cet événement, quelque significatif qu'il soit, n'a pas sensiblement changé pour le moment la situation politique intérieure et extérieure de ce pays. Le même système, les mêmes tendances politiques continuent à gouverner la Serbie après comme avant la majorité princière. Le Gouvernement, ainsi qu'on le sait, a été composé des mêmes hommes qui ont conduit les affaires sous la Régence, et l'âme qui inspire, qui règle et dirige tous les mouvements de ce Gouvernement, est représentée par les deux ex-régents Blaznavatz et Ristitsch. Tous les autres membres ne sont, comme l'auteur du présent mémoire a essayé de le démontrer dans ses rapports antérieurs, que des instruments dociles et maniables de ces deux ministres dirigeants. Le Mémoire de l'an passé s'est appliqué à dépeindre dans tous leurs détails les traits caractéristiques, les antécédents, les principes de ces deux hommes d'État serbes; il serait donc superflu de revenir encore ici sur ce sujet.

Quoique le Prince de Serbie ait atteint l'âge légal auquel il est appelé à gouverner par lui-même dans les limites de la Constitution, son influence personnelle ne se fait pourtant encore guère sentir dans la direction des affaires du pays. Les soins de cette direction restent confiés en toute plénitude aux deux ministres cités plus haut, au général Blaznavatz, Président du Conseil et Ministre de la Guerre et des Travaux Publics, parent par alliance du Prince, et à M. Ristitsch, Ministre des Affaires Etrangères; et ces deux hommes jouissent de l'entière confiance de leur

jeune maître et sont, à l'heure qu'il est, les personnes toutes-puissantes de la Serbie. Rien ne bouge, rien ne se fait aujourd'hui dans ce pays sans leur consentement, et le jeune Prince, tout en ne se désintéressant pas entièrement des affaires et en cherchant à s'initier aux questions qui sont discutées devant lui, ne fait rien cependant par lui-même et s'abstient de toute initiative que la Constitution du pays lui a cependant assez largement réservée. C'est ici peut-être la meilleure occasion de satisfaire à une des prescriptions les plus importantes de la dépêche No. 6135, du 14/26 juillet 1872, par laquelle son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères trace d'une manière si concise et si lumineuse les devoirs des agents du gouvernement princier à l'étranger, et d'essayer de donner un portrait physique et moral du Souverain de la Serbie, aussi exact qu'il le sera dans les moyens du soussigné.

Venant d'accomplir, il y a quelques mois à peine, dix-huit ans, âge légal prescrit par la Constitution pour la majorité du prince de Serbie, le Prince Milan est donc né le 10 août 1854. Son père, Miloch Obrénovitsch, était fils du frère aîné du prince Miloch, de cet Éphrem dont Ranke, dans son „Histoire de la Révolution serbe“, dit qu'après avoir activement aidé son frère dans l'administration du pays, il n'avait pas tardé à se rallier ensuite à l'opposition que la tyrannie et les procédés despotiques du Knéaz avaient soulevée, non seulement dans le pays, mais même dans le sein de sa propre famille. Miloch Éphrem Obrénovitsch avait quitté jeune la Serbie pour aller faire son éducation à Vienne. Les événements de 1839 et 1842 ayant renversé de sur le trône de Serbie son oncle Miloch et son cousin Michel, pour élever à leur place Alexandre Caraguéorguévitsch, c'est comme proscrit et comme membre d'une dynastie déchue que

le père de l'actuel Prince de Serbie trouva un asile dans notre pays. Grand propriétaire en Roumanie, possesseur des terres de Manasia et de Românești, dans le district de Ialomița, qu'il avait héritées de son père, Miloch Éphrem Obrénovitsch prit du service dans l'armée roumaine. La dynastie des Obrénovitsch reconquit en 1858 le trône qu'elle avait perdu; Miloch Éphrem Obrénovitsch resta néanmoins en Roumanie; il y continua de servir jusqu'à sa mort comme officier de cavalerie: il ne rentra en Serbie que quelques jours avant sa fin prématurée et n'y vint que pour rendre le dernier soupir. Pendant son séjour en Roumanie, il s'y était marié et avait épousé Marie Catargi, fille de M. Costin Catargi, de Moldavie. De cette union naquit le Prince Milan.

C'est donc hors de Serbie que son actuel Prince a vu le jour. La Roumanie, qui a été l'asile hospitalier de son père, comme elle l'a été de toute la famille Obrénovitsch aux temps d'orages et de troubles politiques qui lui avaient fermé les portes de la patrie, la Roumanie a été aussi le berceau du jeune Milan. C'est là qu'il a passé les premières années de son enfance, dans la terre de Mărăsești pres de Focșani, chez ses grands parents maternels, et à Jassy et à Bucarest, auprès de sa mère. Cette mère, pour laquelle le Prince Milan a, assure-t-on, la plus tendre affection, qui ne vient pourtant le visiter que fort rarement depuis qu'il est Prince, pour des motifs auxquels, paraît-il, la politique ne serait pas étrangère, cette mère elle-même est Roumaine de naissance. S'il est vrai que les premières impressions de l'enfance, que ses joyeux et insoucians souvenirs laissent pour la vie un charme ineffaçable dans le coeur de l'homme, charme qui s'étend au milieu qui l'a vu naître, alors les sentiments que le Prince Milan devrait conserver à la Roumanie ne sauraient être douteux, surtout quand par sa mère il appartient à ce pays et que le sang serbe qui coule dans ses veines se trouve mêlé de sang roumain.

Pourtant, en 1854, quand naquit le jeune Milan, on ne prévoyait guère que c'était l'héritier d'une couronne qui venait de recevoir le jour. Le fils de Cara-Georges régnait en Serbie; ce n'est que quatre ans plus tard que les Serbes rappelleront le vieux Miloch de Bucarest et replaceront à leur tête les Obrénovitsch. La perspective du trône ne s'ouvre pour Milan que bien plus tard, quand le Prince Michel, succédant à son père Miloch, le 26 septembre 1860, monte sur le trône de la Serbie. Et même alors cette perspective est toute incertaine. Marié en 1853 à la comtesse Julie Hunyadi, le Prince Michel n'avait pas d'enfant de cette union, et, lorsqu'il parvient au pouvoir, en 1860, la Serbie n'avait point d'héritier présomptif. Jusque-là, selon les probabilités naturelles et les droits de famille, c'était au neveu du Prince Michel, au petit-fils du frère aîné de Michel, agnat mâle le plus rapproché, qu'à défaut d'héritiers directs la couronne aurait dû revenir. Mais, en droit public intérieur, la chose était autrement. Les lois de succession du 20 octobre 1859 et du 1-er septembre 1861, prévoyant le cas où le Prince Régnant resterait sans descendance mâle directe, autorisèrent celui-ci à se choisir et à désigner tel successeur qu'il jugerait digne. Ce choix devait avoir lieu du vivant du Prince par voie d'adoption et par testament de sa part, que la Skoupchtina nationale devait ratifier. Les conditions que ces lois de succession exigeaient pour la personne adoptée par le Prince se limitaient en ce que celle-ci „devait être Serbe de naissance, professer la religion orthodoxe orientale, être issu d'une „famille honorable“ (art. 2 de la loi de 1851). Donc de cette dernière stipulation même de la loi, il résulte clairement que le Prince avait pleine latitude de choisir tout aussi bien une personne étrangère à sa famille qu'un parent collatéral et que les droits de son neveu Milan ne seraient légalement consacrés qu'en tant qu'ils auraient reçu la sanction des dispositions législatives



mentionnées plus haut, c'est-à-dire: adoption testamentaire faite par le Prince Michel et approbation de la Skoupchtina.

D'autres raisons encore semblaient rendre chanceuse la perspective d'héritage du jeune Milan, et ces raisons n'ont pas cessé de disparaître (*sic*) jusqu'aux derniers moments du règne du Prince Michel. On sait que le bonheur domestique a fait défaut à l'union du Prince avec la comtesse Julie Hunyadi, et le procès retentissant de succession civile qui s'est traité devant nos tribunaux a fait connaître des détails trop intimes pour qu'il soit encore besoin de revenir ici sur ce sujet. Des démarches pour un divorce, dont il n'entre pas dans le cadre de ce Mémoire d'examiner la valeur juridique, suffisamment discutée devant nos instances judiciaires, avaient déjà été faites, et l'entourage du Prince Michel, les circonvolutions mises en oeuvre par des personnes de sa propre famille faisaient tous les efforts pour déterminer le Prince à chercher dans un nouveau mariage le bonheur et les héritiers que la première union lui avait refusés. Et ce qui ne contribuait pas moins à compliquer d'avantage cette question déjà confuse de succession, c'est que le Prince Michel avait un fils naturel du même âge à peu près que son neveu Milan, fils pour lequel le Prince éprouvait un visible penchant. On a vu que les lois de succession autorisaient le Prince à désigner celui qu'il aurait voulu pour son successeur; ne lui aurait-il pas été facile d'adopter légalement son fils naturel? Cet enfant était élevé avec beaucoup de soin, il donnait de belles espérances, et même aujourd'hui, que la couronne est passée à Milan, le fils naturel du Prince Michel a trouvé, assure-t-on, bonne compensation dans la fortune considérable de son père. Il vit actuellement à l'étranger sous le nom de Théodorovitsch (un des noms patronymiques de la famille Obrénovitsch), et il mènerait une large existence. Beaucoup de personnes autorisées affirment ici

que le Prince Michel aurait souvent répété de son vivant qu'il voulait mettre à l'épreuve qui des deux, de son fils naturel ou de son neveu Milan, se montrerait plus digne de devenir son successeur au trône, qu'il suivait avec attention les promesses que tous les deux pouvaient donner pour l'avenir, les études qu'ils faisaient à l'étranger, et qu'il adopterait pour héritier de la Principauté celui des deux qui lui paraîtrait mériter davantage cette haute position.

Enfin, dans toutes ces circonstances, n'est-il pas vrai de dire que les chances de succession de Milan étaient encore bien douteuses, et le chemin du trône ne paraissait-il pas, jusqu'à la dernière heure du Prince Michel, semé de bien d'obstacles encore pour le petit-fils d'Éphrem? En 1863 la mère du jeune Milan amena son fils à Belgrade auprès du Prince Michel, pour tâcher de faire gagner à l'enfant l'affection de son oncle et lui mieux ouvrir ainsi les chances du brillant avenir qu'on rêvait pour lui. Il y passa quelques mois, et de là il partit pour Paris y commencer ses études, auxquelles le Prince Michel consentit généreusement à s'intéresser par une sollicitude particulière et de larges subsides. Les soins de cette éducation furent confiés à M. Huet comme gouverneur, homme d'un mérite supérieur, ancien professeur à l'Université de Gand et connu dans le monde savant par des ouvrages philosophiques très-estimés. Le séjour de Milan Obrénovitsch en France aura jusqu'en 1868, quand le drame de Topchider et un horrible et lâche assassinat rendit vacant le trône de Serbie sans que l'héritier eût été légalement désigné par le Prince défunt, en conformité des lois de succession mentionnées plus haut. Milan était le dernier descendant mâle des Obrénovitsch; le fils naturel du Prince Michel n'avait pas été légalement reconnu par son père. C'est ainsi que la destinée se chargea de réaliser ce qui était resté incertain et de poser une couronne sur la tête

du jeune Milan. Car qui peut dire ce qui serait advenu si le Prince Michel avait vécu et à quel parti il se serait arrêté, de la reconnaissance de son fils naturel, de l'adoption de Milan ou d'une personne étrangère à sa famille, des projets de mariage, enfin, poursuivis avec tant de ténacité, assure-t-on, par la défunte Madame Constantinovitch, cousine du Prince, en faveur de sa fille, l'actuelle madame Blaznavatz, mariage dont l'ambitieuse mère faisait espérer des héritiers directs au Prince Michel. Enfin Milan Miloch Obrénovitch fut proclamé prince de Serbie à son retour de Paris en 1868, et le Mémoire envoyé par cette Agence à la fin de l'année 1871 a exposé d'une manière assez étendue les détails de cette proclamation pour qu'il soit opportun de revenir encore sur ce sujet. M. Huet avait suivi en Serbie son princier élève; il continua à diriger ses études jusqu'en 1869, quand sa santé altérée obligea le docte professeur à retourner en France pour se soumettre à une grave opération chirurgicale, à laquelle il succomba. La tâche d'achever l'éducation du Prince fut confiée alors au comte Pozzo ou Poutschitsch, Slave d'origine, natif de Dalmatie. Si ce second gouverneur ne possédait pas au même degré l'esprit supérieur et la science profonde de M. Huet, ce n'était pas moins un homme distingué, ayant déjà dirigé des éducations princières comme gouverneur des ducs de Modène. Il fut aidé dans sa tâche auprès du Prince Milan par les professeurs les plus considérés que Belgrade pouvait offrir, tels que M. Pantitsch, recteur de l'École Supérieure de Belgrade, le savant M. Schafarik, neveu et continuateur de l'illustre philologue slave de ce nom, et d'autres encore, qui furent chargés des études spéciales, de langues, de littérature, d'histoire serbes et étrangères. Les meilleurs professeurs de l'École militaire de Belgrade leur furent aussi adjoints pour initier le Prince aux matières militaires.

On assure que le jeune Prince a tiré un grand profit de

ces diverses études. Quelques mois avant la proclamation solennelle de sa majorité, le Prince Milan a déposé un examen en règle sur toutes les matières qui lui avaient été enseignées, devant ses professeurs, ses tuteurs et les régents; on assure que cet examen a été très-brillant. On peut l'admettre sans difficulté, eu égard à l'esprit vif, éveillé du Prince. Certes que, si les circonstances politiques n'avaient pas obligé le jeune Prince de rentrer dans le pays, s'il avait pu continuer ses études qu'il avait commencées en France, il n'y a pas de doute que ces études auraient été plus larges et plus complètes. Mais enfin, telles qu'il a pu les poursuivre à Belgrade même, sous la direction de M. Huet d'abord, du comte Pozzo et de professeurs serbes ensuite, ces études ont été malgré ¹ cela d'un certain fruit. Et pour un pays où le niveau de l'instruction supérieure n'est pas aussi élevé que dans d'autres, plus civilisés, l'instruction du Prince Milan n'est pas sans valeur. Ce Prince n'est pas ce qu'on pourrait appeler un savant: l'âge même auquel il a dû cesser d'étudier pour commencer à régner ne lui a pas permis d'aller aussi loin; mais, si on se rappelle que la Serbie a eu jusqu'à des temps très rapprochés des souverains qui brillaient par d'autres qualités que celles que donnent une grande culture de l'esprit, si on se souvient que Cara-Georges et Miloch savaient à peine lire et écrire, on se convaincra que le Prince Milan est encore un des princes les plus instruits que la Serbie ait eus jusqu'ici.

En somme, on peut affirmer que le Prince Milan est un jeune homme intelligent, bien doué et qui justifie, pour ce qui est des qualités de l'esprit, les plus belles espérances. Il s'exprime très couramment en français, même avec une certaine élégance de diction et sans le moindre accent, ce qui prouve que son séjour de cinq années en France et les leçons de M. Huet ont

¹ Ms.: quoique.

laissé sur l'éducation du Prince des traces que le temps n'a pas pu effacer. Il possède aussi, dit-on, l'allemand et le russe: l'affinité de cette dernière langue avec le serbe a dû la lui rendre plus facile à apprendre. Quant à l'idiome de son pays, au serbe, qu'il comprenait à peine quand il est venu en Serbie, le Prince Milan en est complètement maître aujourd'hui; on affirme qu'il le parle et l'écrit parfaitement et qu'il connaît à fond tout ce qui se rapporte à la langue, à la littérature et à l'histoire nationales. L'auteur de ce mémoire ayant l'honneur de causer une fois avec le Prince de Serbie, a été curieux de savoir si Son Altesse se souvenait encore de ce qui fut sa langue maternelle, de celle que, comme enfant, il eut l'occasion d'entendre et de parler avant toute autre, le roumain. Le Prince s'en rappelle encore, il comprend même assez ce qu'on parle dans cette langue, mais il ne lui est plus possible de s'exprimer lui-même en roumain: il en a complètement perdu l'habitude.

Au point de vue moral, le Prince Milan a le caractère posé, digne, précoce même et déjà mûri pour son âge. On est unanime à reconnaître qu'il a le sentiment bon, juste, noble, porté vers le bien. Là aussi on sent l'influence du philosophe qui fut son premier maître, de l'auteur du „Règne social du christianisme“, de ce M. Huet, esprit libéral et chrétien, dont l'enseignement a été malheureusement trop court pour son princier élève. Les dons fréquents dont le Prince encourage les entreprises patriotiques, les oeuvres de bienfaisance et de charité prouvent qu'il a le coeur généreux. Enfin on s'accorde à dire qu'il a le naturel éveillé, enjoué avec noblesse, ne perdant pas de vue le tact qu'il doit garder dans sa haute position. Un peu timide en public, timidité qui se comprend aisément à son âge et dans une situation où il doit se guider lui-même, il serait, assure-t-on, gai, aimable et sympathique dans l'intimité.

Le physique du Prince Milan a la même précocité

que son caractère. C'est un jeune homme de haute et forte taille, dont l'extérieur ferait croire qu'il est beaucoup plus âgé; seules les moustaches et la barbe, absentes, font voir qu'il n'est pas aussi avancé que sa taille le ferait supposer. Cette taille a même déjà tant d'ampleur, qu'on pourrait craindre des propensions vers un extrême et disgracieux embonpoint, si l'on ne tenait compte de l'extrême jeunesse du Prince, chez lequel les années rétabliront certainement l'équilibre complet dans son développement physique. Sa physionomie est avenante et douce: elle offre beaucoup de ressemblance avec le visage de sa mère; c'est dire qu'elle ne manque ni de régularité, ni d'agrément.

Tel est en quelques traits le portrait physique et moral du Prince qui règne aujourd'hui sur la Serbie. Porté à quatorze ans par les événements sur un trône encore tout chaud du sang dont des mains serbes l'avaient souillé, jeté à ce âge au milieu d'un peuple et d'un pays qu'il connaissait à peine, où il était presque étranger, placé subitement, lui, un enfant, à la tête d'une nation rude, vindicative, facilement accessible aux emportements extrêmes, malgré ses solides et réelles qualités, d'une nation enfin que le pognon de fer et l'adresse expérimentée d'un Miloch, que les penchants généreux même d'un Michel avaient eu de la peine à maîtriser et qui, dans un moment d'aveugle colère, les avait renversés et chassés tous deux, le sort de ce Prince enfant ne laisse pas d'être touchant, et il est permis de se demander encore quelles sont les épreuves que la destinée lui réserve. N'ayant auprès de lui ni père ni mère qui puissent le guider de leurs conseils, possédant pour tout parent à Belgrade sa vieille grand'mère paternelle, Madame Thomania Obrénovitsch, femme ne s'entendant guère aux affaires, d'une nullité politique absolue et presque tombée en enfance, confiné dans son palais au milieu de personnes étrangères, le Prince Milan semble être pendant tout le temps de sa mino-

rité un instrument politique entre les mains de ceux qui gouvernent en son nom. Cette situation ne paraît pas avoir sensiblement changé depuis sa majorité. On continue à faire mener au Prince le même train de vie. Il fait peu de bruit, voit peu de monde; on dit qu'il a commencé à prendre part aux affaires, qu'il préside des conseils de ses Ministres et délibère de temps à autre avec eux, mais, encore une fois, son action sur les travaux du Gouvernement paraît encore tout-à-fait absente et effacée. Le plus grand calme règne au Palais, il n'y a nulle réception officielle en dehors de celles du jour de l'An, de la St. André; et même les réceptions plus restreintes, les audiences d'affaires ou de visites font complètement défaut le reste du temps. L'accès auprès du Prince est fort difficile et fort rare, non seulement pour les Agents et Consuls étrangers, qui doivent préalablement s'adresser au Ministre des Affaires Etrangères, alors même qu'il ne s'agirait que de simples visites de courtoisie, et nullement d'affaires, qu'on n'admet guère ici qu'on puisse traiter avec Son Altesse, mais pour les indigènes aussi, pour les particuliers, comme pour les fonctionnaires serbes de tout rang, cet accès auprès de leur Souverain semble être interdit, et ce n'est qu'auprès des ministres respectifs qu'ils sont admis à exposer leurs demandes ou leurs griefs.

Tel est du moins le genre de vie adopté pendant tout le séjour du Prince dans la Capitale; on ne sait ce qu'il en est quand il voyage dans le pays. On croyait que, le Prince une fois majeur, les choses allaient changer, que le Souverain deviendrait plus facilement abordable, qu'il y aurait plus de vie et de mouvement au Palais. On espérait que cet hiver serait égayé par quelques réceptions, quelques fêtes à la Cour, comme on en avait vu quelques-unes sous le règne du Prince Michel; le commerce et la société de Belgrade s'en réjouissaient déjà, pensant qu'un jeune Prince, qui autrement ne

semble pas d'un caractère morose et chagrin, ne dédaignerait pas les plaisirs élégants et choisis.

Il n'en a été rien: il n'y a pas eu la moindre réception, le moindre dîner, la moindre soirée à la Cour cette année. Les sorties même du Prince sont rares, sauf une promenade journalière qui a lieu à la même heure, de trois à cinq, au parc de Topchider, hors de la ville, que le Prince n'a même pas besoin de traverser pour s'y rendre, car une chaussée située en dehors y conduit; sauf à cette promenade, que le public fréquente peu à cause de son éloignement, on voit peu le Prince. Le théâtre est le seul endroit public où il se rende plus souvent, à la tombée de la nuit. Autrement, il ne se promène guère dans la ville ou aux autres promenades publiques; on dit même que le Prince connaît à peine quelques rues de sa Capitale. Dans les rares sorties qu'il fait, le Prince est entouré de tout un attirail de gardes à cheval, qui se tiennent autour de sa voiture, armés jusqu'aux dents; trois ou quatre autres voitures remplies d'officiers et d'aides-de-camp suivent de près, des gendarmes à pied et à cheval sont éparpillés sur tout le trajet; quand le Prince s'arrête, toute cette force armée prend position et forme comme une espèce de cordon stratégique, qui empêche quiconque de s'approcher de trop près. Pour donner une idée jusqu'où est poussée cette garde ostensible de la personne du Prince, il suffira de dire que les sentinelles autour du Palais font toutes leur faction de jour et de nuit avec les fusils chargés, qu'à côté du Palais, dans un bâtiment attenant, est installé, en dehors de la grande garde habituelle, un fort détachement de gendarmerie à cheval qui y est caserné. Ainsi la demeure princière a plutôt l'air d'une forteresse que d'un palais, des grands murs l'entourent par derrière, la façade en est masquée par une haute grille en fer et d'épais massifs de verdure, qui empêchent le regard de pé-

nétrer et de voir ce qui se passe dans l'intérieur de la Cour. Tous les soirs à sept heures, hiver comme été, invariablement, les hautes et solides portes en fer du Palais se ferment à clef, malgré les quatre sentinelles qui veillent devant elles. Certes qu'après l'affreux assassinat du Prince Michel et encore sous l'impression de ce terrible drame, où le Prince fut tué et horriblement massacré à quelques pas de la Capitale, où une autre personne, M-me Constantinovitch, trouva la mort, où la fille de celle-ci et l'aide-de-camp du Prince furent blessés, certes que sous le coup de pareils événements on comprend qu'on ait doublé de précaution et de vigilance autour de la personne du Prince, son successeur. Durant sa minorité, la Régence était responsable devant la nation de la vie du Prince, elle avait jusqu'à un certain point raison de faire bonne garde après ce qui s'était passé. Mais, une fois le Prince majeur, les raisons politiques d'une surveillance si inquiète n'étaient plus aussi fortes, et on aurait dû comprendre que c'est en quelque sorte affaiblir le prestige moral du Souverain en continuant à le faire garder ainsi et d'une manière tellement ostensible; c'est faire croire qu'il ne trouve pas de sûreté dans l'affection et l'attachement de son peuple et qu'il est forcé de faire entourer par une force armée les moindres pas qu'il fait au milieu même de sa Capitale. Des mesures plus discrètes, prises par une police intelligente et adroite, pourraient, certes, être tout aussi efficaces, et elles ne présenteraient point le choquant spectacle d'une garde qui a l'air d'être toujours sous les armes, prête à repousser un coup de main, et d'une escorte bruyante qui semble plutôt convoyer un prisonnier dangereux que de rendre les honneurs à un Souverain. De tout ce qui précède, on voit que le Prince Milan mène une vie assez calme, assez retirée. Les seules personnes qu'il voit en dehors de ses ministres, sont ses

aides-de-camp, avec lesquels il fait quelquefois la partie de cartes, et il va de temps à autre faire visite à Madame Blaznavatz, sa cousine, et à Madame Ristitsch, qui, avec sa vieille tante Thomania, sont les seules personnes qu'il fréquente. Il ne sort presque jamais à pied, toujours en voiture, et encore moins à cheval; il ne paraît pas avoir de goût prononcé pour l'équitation. Il aime médiocrement la chasse: il va chasser deux ou trois fois par an, mais alors encore il y a fort peu de personnes qui l'accompagnent en dehors de ses aides-de-camp. Ce peu d'activité et de mouvement corporel que se donne le Prince est sans doute aussi une des causes de l'embonpoint inquiétant qu'il gagne. Ce qui est encore curieux et digne de remarque, c'est que le Prince Milan, malgré son âge, où l'on est en général assez porté vers les choses militaires, malgré sa position de jeune Souverain régnant sur un peuple belliqueux et sensible à la gloire des armes, malgré qu'il est enfin le chef suprême de l'armée et que cette position devrait l'engager à donner plus de soins à cette partie de sa tâche souveraine, le Prince Milan ne paraît toutefois pas avoir cet irrésistible entraînement pour le métier de soldat. On ne voit presque jamais les troupes manoeuvrer devant le Prince, on ne voit pas celui-ci passer des revues, mettre en mouvement les soldats, prendre part quelquefois à leurs occupations et à leurs fatigues; on n'entend pas qu'il allât visiter les casernes, assistât à un tir, s'occupât enfin avec intérêt des choses militaires. On est d'autant plus étonné de rencontrer cette indifférence chez un descendant de Miloch, qui doit pourtant à ce métier des armes, non moins qu'à son habileté politique, ce trône qu'il a transmis à son petit-neveu. Mais peut-être cette indifférence n'est-elle qu'apparente et n'attend qu'une occasion sérieuse pour se démentir.

Il faut avouer qu'il ne manque pas de personnes

à Belgrade qui attribuent des motifs politiques calculés à l'isolement et à l'espèce de quarantaine où l'on tient le Prince, éloigné de la partie intelligente de la nation. Ces motifs ne seraient autres que d'empêcher le Prince de connaître encore d'autres personnes que les hommes actuellement au pouvoir, de rendre impossible tout rapprochement entre celles-là et lui, de faire accroire ainsi au Prince qu'il n'y a en Serbie que les seuls individus qui sont aujourd'hui autour de lui auxquels il puisse se fier et confier perpétuellement le Gouvernement. Il est vrai de dire que ces suppositions, plus ou moins fondées, ne laissent pas de soulever des mécontentements qui se font entendre à l'oreille attentive.

L'auteur de ce mémoire a eu l'occasion d'en écouter l'expression faite par des hommes considérés, qui ont occupé de hautes positions dans le pays. Cet isolement cause d'autant plus de déplaisir, qu'il est contraire à tous les précédents et traditions du pays et qu'il empêche le jeune Prince, qui vient de prendre en mains les rênes du pouvoir, de connaître les hommes et les choses, de se rendre par lui-même un compte exact des diverses opinions, des désirs et des besoins réels de l'État qu'il gouverne. M. Costa Magazinovitch, sénateur, ancien Agent de Serbie à Bucarest et personnage de poids dans ce pays, avouait lui aussi, un jour, au soussigné les mécontentements auxquels donnait lieu le genre de vie qu'on a fait adopter au Prince; il disait qu'il était à regretter que le Prince Milan n'eût pas près de lui quelque personne d'expérience et désintéressée, qui lui veuille sincèrement du bien, un parent comme sa grand'mère maternelle, par exemple, Madame Costin Catargi, qui, durant un court séjour qu'elle a fait il y a quelques années à Belgrade, auprès de son petits-fils, a su s'attirer les respects et les sympathies de tout le monde. Une pareille personne saurait fructueusement conseiller le

Prince et lui ouvrirait les yeux sur les dangers que l'isolement et l'exclusivisme absolu dans lesquels il est maintenu peuvent lui faire courir, en lui aliénant les sympathies d'une partie de la nation.

Dans cette situation, une question qui se présente naturellement à l'esprit de l'observateur des affaires de ce pays est celle-ci : Le Prince Milan est-il populaire en Serbie ? Il serait difficile de répliquer à cette question posée d'une manière aussi absolue, car, avant de donner une réponse tranchante, on doit supputer toutes les appréciations diverses et contraires, favorables ou hostiles à la personne du Prince et au régime inauguré par lui en Serbie. Ici, comme partout ailleurs, on voit se reproduire cette loi qui existe en politique aussi bien que dans la science des nombres, loi de rapports et de proportions, avec ses termes extrêmes et moyens qui continuent les limites dans lesquelles s'agitent les opinions et les programmes des partis. Les extrêmes dans le cas présent sont, comme de raison, les partis ou entièrement satisfaits, ou irréconciliablement ennemis de l'état présent de choses en Serbie ; les moyens ou modérés sont ceux que n'anime pas un zèle aussi absolu dans un sens comme dans l'autre, qui sont plus circonspects et attendent que la marche des affaires se dessine mieux pour prendre une attitude prononcée. Les amis, les partisans du Prince Milan soutiennent que tout est pour le mieux, que le pays et la nation sont heureux et contents sous le règne du représentant de la dynastie populaire des Obrénovitsch, qu'aucune autre forme de gouvernement ne conviendrait mieux au caractère du peuple serbe que celle qui domine aujourd'hui. Le Prince est Souverain constitutionnel, il fait bien, disent-il, de ne pas descendre dans tous les détails du Gouvernement, et il a raison d'en laisser tout le souci à ses ministres, à des hommes qui lui ont prouvé, après tout, par la manière sage et

prudente dont ils ont conduit le pays pendant sa minorité et les quatre années de la Régence, qu'ils entendent leur métier et savent gagner la confiance du peuple et ses sympathies pour la dynastie. Le parti moyen, modéré, représenté surtout par le commerce, la petite bourgeoisie des villes, n'est pas en définitive hostile: il voudrait seulement un peu moins d'exclusivisme dans le gouvernement au profit de certaines personnes, il désirerait qu'aucune capacité du pays ne restât en dehors des affaires, que le Prince eût plus d'initiative personnelle et qu'on ne poussât pas trop loin les fictions constitutionnelles, impossibles et presque absurdes en Serbie, où le Prince a exercé et exercera longtemps une grande influence sur les destinées du pays. Ce parti observe, non sans raison, qu'isoler le Prince des affaires c'est amoindrir son prestige, c'est affaiblir pour lui les sentiments de la nation.

Quant à l'autre extrême, composé d'hommes franchement défavorables à l'état de choses actuelles et des ennemis de la dynastie des Obrénovitsch, ceux-là n'admettent pas de milieu. Pour les uns, la Constitution de la Serbie est trop libérale, incompatible avec l'état politique et social de la Serbie et il faut revenir aux anciennes lois; pour les autres, elle ne l'est pas assez: elle est autoritaire et ne sert que d'instrument entre les mains du pouvoir pour leurrer les espérances du peuple. Les propagandes socialistes mêmes ne sont pas dédaignées par ceux qui appartiennent à ces opinions extrêmes. La dynastie des Obrénovitsch est déchuë et éteinte pour ces hommes-là; le Prince Milan ne serait à leurs yeux qu'un étranger, un parent de hasard et éloigné de Miloch, que des hommes avides du pouvoir ont placé sur le trône pour régner en son nom; son père, en vivant et servant à l'étranger et en dédaignant son pays, aurait déclaré lui-même par là qu'il cesse d'être Serbe; sa mère est

étrangère. Il faudrait tout simplement, disent-ils, revenir aux descendants du premier fondateur de l'indépendance serbe, de celui qui leva le premier l'étendard de la liberté et lui attacha la victoire, de cet héroïque Cara-Georges qu'un assassinat, où Miloch est accusé d'avoir trempé, a seul empêché de continuer une grande et glorieuse carrière pour lui-même. La chose semble-t-elle croyable quand on affirme que dans ce parti extrême il ne manquerait pas de visionnaires, d'utopistes, dont l'imagination malade — *agri somnia* — rêverait une République serbe ou yougo-slave? Heureusement pour la Serbie et pour son bon sens, les exaltés de cette catégorie y sont assez rares: le contingent en est plutôt fourni par les Serbes de l'Autriche et le parti de l'Omladina. Quant aux partisans des Caraguéorguévitch, leur nombre ne donne pas de vives inquiétudes, et ils n'osent guère hardiment lever la tête. Il n'y a que les excitations du dehors qui pourraient rendre ces partis extrêmes sérieusement redoutables pour la Serbie.

Au milieu de ces nuances et colorations politiques diverses, se trouve la masse du peuple serbe, qui les contrebalance et les équilibre par le nombre et par le poids. Ces masses sont en général sympathiques au Prince Milan, parce qu'il porte le nom d'Obrénovitch, nom qui, en dépit des fautes de Miloch, de son despotisme, de son avidité à s'enrichir en monopolisant les ressources du pays, est resté cher au peuple serbe pour le bien qu'il a fait à la patrie en secouant le joug étranger et en rendant la classe des paysans plus libre qu'elle ne l'était dans aucun autre pays de l'Europe. Et puis, malgré les formules constitutionnelles récemment proclamées, tout gouvernement ayant pour lui la possession du pouvoir exercera encore longtemps, il faut le dire, une immense autorité en Serbie. Le régime qui paraîtra ga-

rantir les Serbes contre le retour de la domination ottomane et s'entendra le mieux à leur donner confiance que cette domination n'est plus possible, grâce aux forces défensives de la Serbie, qui, d'autre part, fera le moins appel à la bourse du peuple et lui épargnera le plus possible toute surcharge d'impôt, alors même que cette surcharge serait évidemment nécessaire pour la marche et les progrès du pays, ce régime-là sera le plus populaire en Serbie auprès des masses.

Quand l'occasion de décrire plus en détail l'organisation financière de ce pays se présentera pour cette Agence, on verra combien les impôts y sont assis d'une manière imparfaite et primitive, restreints aux plus stricts minima possibles. En fait d'impôt, le Serbe ne connaît qu'un de nécessaire, celui destiné à entretenir le plus de „voïnici“ (soldats) qui empêchent les Turcs de reconquérir la Serbie et d'en redevenir les maîtres exécrés que leurs pères ont dû chasser. Et encore sont-ils plus portés à payer cet impôt de leurs personnes que de leur bourse. Pour toutes les autres nécessités qui incombent à une société régulière et à un État, qu'on s'arrange comme on voudra et comme on saura: le Serbe élude de payer autant qu'il peut. Tel est le Serbe, et ce trait du caractère national trouve son explication dans le passé même de ce peuple, dans son développement à travers les siècles de barbarie et d'oppression musulmane et la lamentable et sombre histoire de cette domination en Serbie, plutôt que dans des défauts spéciaux et individuels de la nation serbe, qui la rendrait chiche et avare au point de refuser les charges publiques et le contingent que tout membre d'une société constituée est tenu de prêter à la conservation et à la prospérité de cette société. C'est contre la dîme écrasante du spahi et le kharadsch prélevé par les impitoyables collecteurs du Pacha,

tout autant que contre les exactions des janissaires et des kirjalis, que les Serbes se sont soulevés à la voix de Cara-Georges et de Miloch. Le soulèvement serbe est évidemment empreint de ces deux caractères: révolution nationale contre l'oppression étrangère, révolution fiscale contre les abus et les pressurations qui pesaient sur le peuple. Aussi ce que le Serbe libre fera le plus de difficulté à accorder même aujourd'hui, c'est l'impôt, sous quelque forme on le lui présente. „N'avons-nous pas chassé les Turcs“, dit-il, „à cause des impôts écrasants qu'ils exigeaient? Va-t-il la peine que nos pères fissent tant de sacrifices pour que leurs fils retombent dans la condition des raïas et fléchissent sous le poids des charges publiques?“ On retrouve ce trait particulier, non seulement chez les Serbes, mais chez tous les Slaves de la Turquie en général, chez les Bosniaques, les Herzégoviniens, les Monténégrins, et il a fallu en Serbie l'énergie d'un Miloch, appuyant de la potence ses décrets et ses lois, il a fallu au Monténégro la patience indomptable de Danilo, pour faire comprendre à cette race récalcitrante à délier bourse qu'une société libre ne peut se soutenir qu'à l'aide de contributions volontairement supportées par tous et équitablement réparties. Aussi tout gouvernement, quel qu'il soit en Serbie, est forcément obligé de tenir compte de cette disposition caractéristique de la nation et de la ménager. Si on considère ce trait du caractère serbe d'un point de vue plus élevé et plus général, on ne peut méconnaître combien il est préjudiciable et fait obstacle au développement du pays. Tout progrès, toute civilisation se paye, et un peuple qui ne se décide pas virilement à tous les sacrifices, sera toujours en retard dans la voie de ces progrès et de cette civilisation dans laquelle se pressent les autres nations. Ou a souvent prôné et admiré la régularité des finances serbes, l'avantage dont jouirait ce pays

de ne point avoir de dette publique. Mais, d'abord, avec les dispositions parcimonieuses de la nation, avec son système financier si primitif, il n'y a guère moyen de se lancer dans les grandes entreprises; le peuple lui-même est trop défiant en matière de finances pour que ceux qui le gouvernement soient tentés de l'essayer. Et puis le crédit de ce pays, dont les ressources sont encore si restreintes et si peu développées, est encore loin d'être consolidé. Pour la première fois en 1862, alors qu'il s'agissait de se préparer à la lutte, après le bombardement de Belgrade par les Turcs, le Gouvernement serbe essaya d'un emprunt de trois millions et demi de francs à l'étranger. La moitié de cet emprunt fut à peine réalisée; elle a été remboursée peu de temps après. La question des charges publiques joue donc en Serbie un rôle plus grand que partout ailleurs, que ceux qui gouvernent ne doivent pas perdre de vue dans leurs calculs. C'est sans doute cette considération, plus que toutes les autres, qui a retardé jusqu'aujourd'hui la conclusion d'un arrangement définitif pour la construction des chemins de fer dans ce pays, question de laquelle il sera parlé un peu plus loin dans ce mémoire.

De tout ce qui précède on voit que la tâche du Prince Milan ne laisse pas d'être encore assez difficile pour assurer et affermir le pouvoir que l'année 1872 l'a appelé à exercer sur la nation serbe et que cette tâche exige de lui autant de prudence que d'énergie. On a vu qu'en dehors des adversaires irréconciliables, dont le nombre est, il est vrai, assez restreint, mais qui n'en existent pas moins à l'état latent, il reste encore d'autres nuances d'opinion qu'on ne doit pas perdre de vue, car, si on les rebutait complètement, elles pourraient à la longue renforcer les rangs des ennemis dangereux. Aujourd'hui on peut dire qu'il n'y a que le parti qui est au pouvoir qui soit satisfait, le parti Ristitsch-Blaznavatz. Ce parti

ne semble pas prêter à lui seul une force si inébranlable à la dynastie pour qu'il lui soit permis de négliger les autres. Quelque nombreux et fort que soit un parti politique, il ne vaut au fond que par les hommes qui le composent, et dans celui-ci les deux hommes qui le dirigent ont presque seuls une valeur sérieuse. Le nombre des capacités n'est pourtant pas à ce point restreint en Serbie pour qu'on soit réduit à deux seules personnes qui sachent gouverner, et, en dehors des mérites éprouvés du vieux Garachanine, il s'y trouve encore d'autres hommes de talent, comme Marinovitsch, Pétroniévitsch, Magazinovitch, etc. Pour un Souverain dont le rôle est en dehors et au-dessus des partis, la tâche du Prince Milan consiste précisément à grouper et à réunir autour de son jeune trône toutes les forces intellectuelles du pays. Ce qu'on nomme ici le parti Garachanine, n'est pas en principe hostile à la dynastie: c'est de l'exclusivisme seul du pouvoir qu'il croit avoir à se plaindre, et avec du tact et du savoir-faire il ne serait pas difficile au Prince d'attirer d'avantage à lui ce parti, qui renferme des personnalités capables et distinguées.

Pour le reste, le Prince Milan, s'il veut consolider son pouvoir qui débute, devra ne jamais perdre de vue le caractère particulier, les besoins, les aspirations de son peuple. Quel vaste champ d'activité n'a-t-il pas là devant lui, que de progrès, d'améliorations de tout genre restent encore à accomplir dans ce pays qui a marché, c'est incontestable, durant les quarante années depuis que date son existence politique, mais qui, n'étant pas dans des conditions géographiques, économiques, sociales aussi favorables que d'autres, que la Roumanie, par exemple, n'a pas marché aussi vite que cette dernière? Comparée à la Roumanie, la Serbie est encore un pays pauvre, — non parce qu'il manque absolument de ressources, mais parce que les

ressources qu'il offre sont de celles qui exigent plus d'efforts, de travail et de capital pour pouvoir les exploiter. La Serbie, quoi qu'on fasse, ne sera jamais ce qui s'appelle un pays agricole; son sol montagneux ne pourra jamais lutter avec les immenses plaines de la Hongrie et de la Roumanie, qui font réellement de ces pays des greniers inépuisables. Même pour l'élève du bétail, la Serbie ne pourrait pas faire une sérieuse concurrence aux pâturages étendus des pays voisins cités plus haut. La véritable richesse de la Serbie consiste dans les mines: elle possède des gisements très variés en fer, cuivre, plomb, plomb argentifère, zinc, salpêtre, houille, charbon de terre. Une faible partie de ces mines est à peine timidement exploitée aujourd'hui: le fer et le cuivre à Maidan-Pek, la houille à Dobra, le zinc à Koutchaïne, le plomb à Iagodina. C'est dans l'industrie minière seule que la Serbie pourrait trouver une source considérable de richesse nationale, mais pour faire prospérer cette industrie il faut de grands capitaux, des moyens de communication et de transport faciles, des voies ferrées, des usines, etc. Quelle sagacité, quelle audace tempérée de prudence ne faut-il pas pour diriger et accélérer cette marche vers le progrès, tout en tenant compte des dispositions spéciales de l'esprit serbe, de sa parcimonie financière, de ses préventions accentuées contre tout ce qui porte un cachet étranger!

Ce dont le Souverain de ce pays devra toujours se rappeler aussi, ce sont les aspirations nationales énergiquement accentuées chez ce peuple. Si le Prince Alexandre Caraguéorguévitch a gagné le trône d'où les Serbes avaient renversé Miloch à cause de sa tyrannie, c'est parce qu'il était le fils de ce Cara-Georges qui le premier arbora le drapeau de l'indépendance serbe; si ce même Alexandre Caraguéorguévitch a perdu à son tour ce trône, c'est parce qu'il a oublié le principe auquel il devait son élévation et que les

Serbes lui reprochaient d'humilier le pays et la mémoire de son père en permettant aux Turcs et aux Autrichiens de se gérer en maîtres en Serbie. Alors ils ont rappelé le vieux Miloch et ont préféré son régime despotique, qui au moins ne se soumettait pas aux ordres de l'étranger. Le Prince Michel a été le continuateur de l'oeuvre d'affranchissement national dirigée par son père: il a rendu à la Serbie les forteresses et fait disparaître ainsi la dernière trace de la domination musulmane. Voilà ce que le Prince Milan ne devra pas oublier. De lui les Serbes attendent le couronnement de leurs aspirations: ils le lui ont exprimé de toutes manières le jour de sa majorité, et le rapport envoyé au Ministère par le soussigné à l'époque de cet événement raconte dans tous leurs détails les manifestations auxquelles le peuple serbe s'est livré à cette occasion.

La tâche d'un Agent diplomatique à l'étranger ne consiste pas seulement à rendre compte des faits journaliers qui se produisent dans la marche des affaires du pays où il réside; il doit encore, pour être fidèle à ses devoirs, tâcher de pénétrer les voeux, les aspirations, l'idéal politique vers lequel tend la nation que cet Agent a pour mission d'observer et en informer consciencieusement son Gouvernement. Ces tendances nationales, qui sont de simples voeux et aspirations aujourd'hui, peuvent devenir des faits dans un lendemain plus ou moins éloigné. L'unité italienne, l'unité allemande, tous ces grands événements de la politique contemporeine ont eu de pareilles tendances pour début et pour origine. Pour ce qui est des tendances et des aspirations serbes, les rapports de cette Agence, le mémoire qu'elle a envoyé au Ministère l'an passé en ont assez parlé pour qu'il soit encore nécessaire de s'étendre sur ce sujet. Ces aspirations ne datent pas d'aujourd'hui: tous les historiens, tous les écrivains étrangers importants qui ont étudié la Serbie et ont

parlé de l'avenir vers lequel elle aspire, n'ont pas manqué de consigner ces aspirations comme profondément enracinées dans la conscience nationale. On peut en voir les traces chez Ranke, Fallmerayer, Kanitz, Possart, Cyprien Robert, Blanqui, Ubicini, Saint-René Taillandier, et, en signalant à l'attention de notre Gouvernement ces tendances de l'opinion en Serbie, cette Agence ne fait que constater un fait politique qui se manifeste d'une manière évidente pour quiconque a l'occasion d'étudier ce pays. Ces aspirations, cet idéal national des Serbes se résument dans ces seuls mots : Grande Serbie, réunion de toutes les provinces de l'ancien royaume serbe, Bosnie, Herzégovine, Vieille Serbie, sous le sceptre des Obrénovitsch. D'après le programme yougo-slave, cet idéal va même plus loin, car il ne rêve à rien moins qu'à l'unité de tous les Slaves du Sud et à la résurrection de l'Empire des Némania du XIII-ème et XIV-ème siècle, au Czarat serbe allant de la Bulgarie et la Mer Noire jusqu'à l'Adriatique. Quelqu'ambitieux et fictif que paraisse un tel programme, il n'en existe pas moins dans l'esprit du peuple ; les Princes qui ont régné sur la Serbie, Miloch, Michel, ont caressé et encouragé de pareils rêves ; le *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841* de M. Blanqui, membre de l'Institut de France, mentionne qu'à cette époque déjà Miloch avouait de pareilles vues politiques.

Le Prince Milan est-il homme à remplir la grande tâche qu'il a devant lui, à réaliser les besoins, les progrès intérieurs de son pays, à satisfaire les espérances et les ambitions de son peuple ? Il serait difficile de formuler aujourd'hui un jugement apodictique par rapport à un Souverain de dix-huit ans, et l'avenir seul répondra à une pareille question.

L'exposé donné par la Régence à l'occasion de la proclamations de la majorité du Prince de Serbie, exposé publié en brochure en langue française et transmis en temps opportun à notre Ministère, montre

tout au long la situation dans laquelle le Prince Milan a reçu le pays des mains de ceux qui l'ont gouverné pendant sa minorité et décrit dans tous leurs détails les progrès intérieurs et extérieurs accomplis dans la Principauté jusqu'au mois d'août 1872. Le compte-rendu des travaux de la Skoupchtina dans la session de cette année, que cette Agence s'est également fait un devoir de communiquer au Ministère, et les rapports mensuels successivement envoyés par elle résumement à leur tour la marche des affaires de ce pays pendant les quatre derniers mois de l'année expirée, de sorte que ce serait se répéter que d'entrer dans de nouveaux détails.

Passant à la situation extérieure de la Serbie pendant l'année qui vient de s'écouler, il est à observer que deux questions importantes ont été agitées. La première est celle qui se rapporte aux prétentions relatives aux communes de Mali-Zwornik et de Sakar, dont la Serbie réclame l'évacuation de la part de la Porte, en se basant sur les stipulations des hatts impériaux de 1830, 1833 et du firman de 1867, qui l'ont remise en possession de toutes les parties de son territoire occupées par les Turcs. Le rapport no. 27, du $\frac{21 \text{ mars}}{2 \text{ avril}}$ 1872, envoyé par le soussigné lorsque cette question a surgi, expose longuement les points de droit et de fait qui entourent cette question. Par ses dépêches postérieures, cette Agence s'est également appliquée à tenir S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères au courant des négociations ultérieures qui ont eu lieu dans cette question; et on connaît chez nous la phase où se trouve cette affaire pour le moment. Cette situation peut se résumer dans ces quelques mots: résultat tout-à-fait négatif, motivé par le refus opiniâtre de la Porte, d'abord à satisfaire cette demande qu'elle aurait agréée sans difficulté du temps du Vizirat d'Ali-Pacha, à en croire les assu-

rances du Gouvernement serbe et de M. Ristitsch, à cette époque Agent de Serbie à Constantinople, motivé, d'autre côté, par le peu de bonne volonté que la Serbie a rencontrée auprès des Puissances à soutenir ses prétentions à Constantinople. L'attitude tenue par les Puissances garantes dans cette affaire a été identique, à quelques nuances près. L'Angleterre a trouvé inopportun le soulèvement de cette question, la France s'est abstenue, l'Italie s'est montrée indifférente, l'Autriche défavorable, l'Allemagne a eu plutôt cette dernière attitude, et on connaît le communiqué péremptoire et dur de M. de Bismarck au „Staats-Anzeiger“, par lequel il déclarait que la Serbie n'était guère autorisée à compter sur l'appui de l'Allemagne dans cette question. La Russie a bien eu l'air à Belgrade de prendre de l'intérêt aux revendications serbes, mais cet intérêt est resté tout platonique et ne paraît pas avoir été appuyé d'une façon assez énergique à Constantinople pour procurer gain de cause à la Serbie. Cette question reste donc aussi pendante que par devant.

La seconde question, empreinte tout autant d'un caractère extérieur qu'intérieur, est celle relative aux chemins de fer de la Serbie. S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères a dû être surpris que cette Agence n'ait pas entretenu d'une façon plus circonstanciée le Ministère au sujet de la question des chemins de fer serbes. Le soussigné se permettra seulement d'observer à ce propos qu'il s'est fait un devoir de ne donner à son Gouvernement que des informations certaines et précises, de ne lui faire connaître autant que possible que les choses positives qui se sont déjà passées, ou ont chance de passer dans le domaine des faits. Il a toujours tâché de se mettre en garde contre ce qui présente un caractère vague et hypothétique, et il a évité de se hâter de transmettre à son Gouvernement des renseignements que

la journée de demain aurait pu démentir. Tel a été jusqu'ici le caractère indécis des négociations et des discussions relatives aux chemins de fer serbes. Quand le soussigné est arrivé à Belgrade, au mois d'août 1871, ces négociations, reprises de nouveau, paraissaient en pleine activité: le Gouvernement traitait alors avec le baron Hirsch, concessionnaire d'une grande partie du réseau des chemins de fer turcs. Le représentant de ce concessionnaire, M. Ralph Earl, se trouvait alors à Belgrade et avait des entrevues journalières avec les Régents et les Ministres serbes. L'Agent d'Angleterre, M. Longworth, était personnellement très favorable à ces négociations. Au mois d'octobre de la même année, on annonçait que l'accord était conclu, que le projet de concession avec Hirsch avait été signé des deux côtés et qu'il ne lui manquait plus que la sanction de la Skoupchtina pour devenir définitif. Mais cette fois encore on s'était trop pressé de déclarer la chose terminée, car on va voir par la suite combien on était encore loin d'avoir résolu cette affaire; aussi cette Agence a jugé plus prudent de différer toute communication à ce sujet jusqu'au moment où elle pourra faire connaître quelque chose de plus positif à notre Gouvernement. En attendant, le soussigné donnera ici un court aperçu de la question des chemins de fer en Serbie, il essaiera de faire l'historique des négociations avec Hirsch et de résumer la situation où se trouve cette affaire à l'heure qu'il est.

Déjà dans les dernières années du règne du Prince Michel, en 1867 en 1868, la question des chemins de fer serbes avait été agitée. Depuis lors on avait arrêté le projet de concessionner une ligne dont le tracé, après s'être joint au chemin de fer autrichien qui viendrait aboutir devant Semlin, gagnerait le territoire serbe par un pont jeté sur le Danube au-dessous de Belgrade. De là la ligne continuerait vers le Sud-Est, pour aboutir

à la vallée de la Morava, et, descendant le long de cette vallée, elle arriverait ainsi jusqu'au Sud de la frontière turco-serbe, se rencontrant à Alexinatz ou Iankova-Klissoura au réseau turc qui converge vers l'Archipel et aboutit à l'important port de Salonique. Ainsi ce tracé, dont la longueur totale sur le territoire serbe ne dépasse pas de beaucoup 200 kilomètres, avait l'avantage de parcourir le pays dans toute sa longueur du Nord au Sud, en le coupant en deux parties presque égales, de traverser les endroits les plus fertiles et les plus productifs de la Serbie et d'être en même temps une grande voie de transit entre l'Occident et l'Orient, la traversée de Salonique à Suez offrant la ligne la plus courte. D'un autre côté, on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur une carte pour voir que le tracé Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique est un des tracés les plus directs qu'on puisse imaginer. L'Autriche avait depuis longtemps accédé à cette ligne, en vue du grand intérêt qu'elle offrait, surtout pour la Hongrie; elle pressait elle-même le Gouvernement serbe à la mettre le plus promptement en oeuvre. Il ne s'agissait plus que de s'assurer aussi du consentement de la Porte et de trouver un concessionnaire.

Les événements politiques survenus en Serbie à la suite de la mort du Prince Michel ajournèrent toute conclusion. La Régence reprit le projet, et, après des tentatives de toute sorte, qu'il serait trop long à raconter ici, Hirsch, constructeur d'une grande partie du réseau turc, qui prétendait avoir un privilège de la part du Gouvernement pour toutes les voies ferrées à construire en Turquie et avait donc aussi la concession du chemin de fer de Constantinople à Salonique, se présenta pour obtenir la concession du Gouvernement serbe. Ce n'était pas chose facile d'arriver à une entente avec celui-ci. Le Gouvernement serbe voulait bien du chemin de fer, mais il entendait en même temps ne faire aucun sacrifice: il ne voulait rien

garantir, sachant, d'un côté, combien l'esprit des populations serbes est hostile à tout surcroît de charges, et, d'un autre côté, ce Gouvernement et l'opinion publique en Serbie étaient terrifiés des embarras où on voyait la Roumanie à cause des difficultés que nous avions avec Strousberg. On disait généralement que, si la Serbie avait le malheur de faire un faux pas aussi désastreux que celui que venait de faire la Roumanie, la Serbie ne s'en tirerait plus jamais; car pour elle, plus pauvre et ayant moins de ressources pour pouvoir supporter de si grandes pertes, de pareils embarras seraient une ruine certaine. Puis, il faut l'avouer, le chemin de fer n'était et n'est encore guère populaire en Serbie. On disait dans le public, et même parmi les gens éclairés, que la Serbie n'avait pas besoin de chemin de fer, que ce serait ouvrir par là la porte aux étrangers, leur livrer avec plus de facilité le commerce et l'industrie intérieure du pays, que ce serait mettre le paysan, cet élément de la Serbie qui s'est mieux soustrait jusqu'ici au contact de l'étranger, en communication directe avec cette influence et aider ainsi les plans de dénationalisation; que le chemin de fer allait amener l'asservissement économique de la Serbie aux étrangers, aux Allemands et aux Hongrois. Enfin tous les arguments, les uns plus plausibles ou plus absurdes que les autres, ne manquaient pas, même ceux qui se référaient aux considérations stratégiques et qui soutenaient que le chemin de fer ouvrirait plus facilement aux Turcs et Autrichiens cette Serbie qui avait trouvé jusque-là dans son sol inaccessible un puissant auxiliaire contre la conquête étrangère. Il faut venir dans ce pays pour se convaincre que les vues étroites, les idées de clocher, l'aversion pour l'étranger et l'exclusivisme national dont on accuse si souvent les Roumains ne sont pas des défauts dont eux seuls aient le privilège, qu'il y a aussi d'autres peuples qui pos-

sèdent ces défauts à un degré tout aussi grand qu'eux, s'ils ne les surpassent.

Résoudre le problème des chemins de fer en Serbie dans de pareilles conditions, contre le sentiment national, sans aucune garantie du Gouvernement, c'était presque tenter la quadrature du cercle. Ce prodige, Hirsch prétendait l'accomplir, et à la fin de l'année 1871 on annonçait qu'il avait réussi. Cette facilité déjà aurait dû mettre en défiance contre ce prétendu succès. Qu'y avait-il de vrai cependant? Hirsch était en effet tombé d'accord avec le Gouvernement serbe sur un projet de concession. Ce projet, auquel on avait donné le nom de „préliminaires du contrat à conclure avec le baron Hirsch pour la construction „et l'exploitation du chemin de fer serbe“, contenait les stipulations principales suivantes:

La construction du chemin de fer serbe se fait par le baron Hirsch en association avec le Gouvernement serbe. Le Gouvernement serbe donne pour la construction de ce chemin de fer la somme de 83.000 francs, capital nominal, soit 60.000 francs de capital effectif par kilomètre. Hirsch, de son côté, s'oblige à mettre dans la construction 166.000 francs, capital nominal, par kilomètre. A part ces 83.000 francs par kilomètre, le Gouvernement donne encore tout le terrain nécessaire par où passera le chemin de fer, et prend à son compte l'expropriation, sans que Hirsch soit obligé de faire aucune dépense pour l'acquisition du terrain. Cette dépense a été estimée par le projet de convention entre le Gouvernement serbe et le concessionnaire à 10.000 francs par kilomètre. Le gouvernement serbe donne donc en tout la somme de 93.000 francs par kilomètre. Les revenus du chemin de fer ainsi construit seront partagés entre le baron Hirsch et le Gouvernement serbe, proportionnellement au capital respectif employé par eux, et cela de la manière suivante: A titre d'exploitation,

on reconnaît à Hirsch le droit de toucher sur les premiers 10.000 fr. de revenu annuel brut 50⁰/₀; sur chaque centaine suivante de revenu brut, Hirsch percevra 45⁰/₀, toujours à titre d'exploitation; les 55⁰/₀ restants se payeront dans l'ordre suivant: 6⁰/₀ seront déduits pour payer les intérêts du capital nominal de 166.000 francs par kilomètre employé par Hirsch dans la construction; 1/2⁰/₀ sera retenu pour l'amortissement de ce capital, de sorte que le revenu annuel entier garanti à Hirsch est de 20.645 1/2 par kilomètre. Après la répartition ci-dessus d'une partie du revenu annuel du chemin de fer, le Gouvernement serbe retirera sur le reste l'intérêt du capital employé par lui, calculé aussi à 6⁰/₀, et, cet intérêt aussi payé, le restant éventuel du revenu sera partagé comme bénéfice entre le Gouvernement serbe et Hirsch, de sorte que le Gouvernement serbe touchera un tiers et Hirsch les deux autres tiers. Le terme de cette concession est de 70 ans, après lesquels le Gouvernement serbe devient propriétaire de la ligne; il a la faculté de la racheter au bout de 30 ans: le terme de la construction est fixé à trois ans. Le Gouvernement serbe n'est pas responsable du capital de construction employé par Hirsch et des intérêts de ce capital; l'art. 17 de l'acte de concession stipule que sur les titres que Hirsch pourra émettre il sera inscrit: „sans garantie du Gouvernement“.

Dans le cas où Hirsch n'achèverait pas la ligne serbe entière et cesserait de construire, la partie déjà construite devient propriété de l'État, sans que Hirsch ait droit à aucune indemnité (art. 16). Par l'art. 9 Hirsch s'engage de joindre la ligne serbe à la turque et de livrer aussi cette ligne, partant de la frontière serbe aux points d'Alexinatz ou de Iankova-Klissoura et allant à Salonique, à la circulation dans le terme de trois ans. Cette obligation était souscrite par Hirsch en qualité de concessionnaire privilégié des chemins

de fer ottomans. Enfin, par d'autres articles de ce projet de convention avec Hirsch, le Gouvernement serbe se ménageait encore quelques conditions très avantageuses, telles que l'obligation pour la direction principale du chemin de fer de siéger à Belgrade, le droit du Gouvernement serbe d'exercer, sans conteste, le contrôle le plus étendu sur l'administration et de nommer des contrôleurs qui pourraient à toute heure réviser les livres et les comptes de la société, la nomination de tous les fonctionnaires de l'administration devant être soumise à l'approbation du Gouvernement serbe. Ce Gouvernement se réservait même la faculté de proposer les fonctionnaires pour les postes qui n'exigeraient pas absolument des connaissances techniques et spéciales, de demander l'éloignement de ceux des fonctionnaires qui lui seraient désagréables, sous n'importe quel rapport. Enfin le concessionnaire s'engageait à s'accorder toujours avec les désirs du Gouvernement serbe lorsque des intérêts intérieurs, économiques ou politiques, du pays l'exigeraient,—l'article 13 spécifiant qu'en cas d'événements extraordinaires et quand le Gouvernement serbe le jugerait nécessaire, il pourrait prendre dans ses propres mains l'administration du chemin de fer pendant toute la durée de ces événements, en garantissant et satisfaisant tous les droits et bénéfices reconnus au concessionnaire par l'acte de convention et le dédommageant de toute possession de l'administration par le Gouvernement.

Telles sont les stipulations les plus importantes du projet de convention que le Gouvernement serbe avait conclu avec Hirsch à la fin de l'année 1871. Mais les choses étaient encore loin d'être définitives de ce seul fait. Le projet de convention alla devant la Skoupchtina encore dans la session de 1871, dans le courant du mois d'octobre. Ici l'on put voir combien le projet de construction d'un chemin de fer est encore peu populaire et combien les préventions contre

l'introduction d'une pareille institution en Serbie sont enracinées dans l'esprit public. L'Assemblée nationale serbe, dévouée presque dans son unanimité au Gouvernement, ne rejeta pas d'emblée le projet qui lui était soumis; elle le consacra même de son vote, mais, comme pour se dédommager de la contrainte qu'elle venait de s'imposer, elle sut glisser dans ce projet un article qui rendait illusoire tout ce qu'elle semblait avoir accordé. Elle inscrivit en effet dans les préliminaires du projet de concession accordé à Hirsch un article final qui décrétait que, si dans l'espace de quatre mois à partir du jour où les préliminaires du contrat auront été signés, quelqu'un d'autre offrirait au Gouvernement des conditions plus avantageuses et serait en état de joindre le chemin de fer serbe à la ligne turque de Salonique, la convention avec Hirsch serait résiliée sans aucun droit d'indemnité pour ce dernier. Par une pareille clause c'était remettre en question toute cette affaire, si laborieusement négociée, car en effet quelle valeur définitive pouvait avoir encore un contrat ainsi ajourné, quand on donnait le loisir à tout individu qui aurait trouvé un intérêt quelconque à faire échouer la concession accordée de se présenter, même avec des propositions peu sérieuses, pendant cet inexplicable ajournement? La facilité avec laquelle le Gouvernement accepta une pareille clause est une preuve de plus de sa timidité et de ses hésitations à donner une réelle solution à cette question du chemin de fer Serbie.

Mais continuons l'historique des phases pleines de péripéties des négociations du chemin de fer serbe. Ayant donc obtenu ce contrat aléatoire, qui en ajournait l'exécution à quatre mois, c'est-à-dire au commencement de l'année 1872, Hirsch devait d'abord, s'il voulait sincèrement exécuter la concession, insister à Constantinople et unir tous ses efforts aux négocia-

tions diplomatiques faites par la Serbie auprès de la Porte pour obtenir le point de jonction d'Alexinatz ou Iankova-Klissoura; ensuite Hirsch devait se mettre en mesure d'exécuter ce contrat en déposant la garantie spécifiée et en commençant simultanément les travaux de la ligne turque de Constantinople-Salonique, qui devait joindre la ligne serbe sur un de ces points indiqués. Mais ici aussi on peut voir combien Hirsch était peu sérieux dans les obligations qu'il avait souscrites, combien les prétendus avantages qu'il avait offerts au Gouvernement serbe étaient peu solides, qu'il ne s'était montré si coulant que parce que, dans son esprit, il n'avait jamais eu l'intention de donner suite à ses engagements. Au lieu de travailler à Constantinople pour obtenir la jonction à laquelle il s'était engagé, au lieu de faire mine de vouloir réellement remplir ses engagements vis-à-vis de la Serbie, Hirsch ne donna plus signe de vie pendant tout le commencement de l'année 1872. Loin de là, on apprit même bientôt, et de manière officielle à ne plus en pouvoir douter, que le concessionnaire privilégié des chemins de fer turcs était entré en grand conflit avec le Gouvernement ottoman à cause de l'inobservation des obligations qu'il avait envers ce dernier et de la mauvaise construction des travaux qu'il avait entrepris, que son contrat avec la Turquie avait dû être résilié à cause de cela et qu'on ne lui laissait plus que l'achèvement des lignes qu'il avait commencées, en lui retirant le privilège pour les autres, qu'enfin le crédit de Hirsch était sérieusement ébranlé de ce coup. Ce fut alors qu'on vit que les propositions et les engagements de Hirsch à l'égard de la Serbie avaient été ce qu'on nomme vulgairement un chantage, destiné à relever son crédit menacé par l'apparence d'une solidité financière assez bien établie pour lui permettre de se lancer dans de nouvelles entreprises. Heureuse encore la Serbie d'en avoir été quitte à si bon

marché en ne s'engageant pas plus avant et de n'avoir pas eu à faire, comme la Roumanie, dans l'affaire Strousberg, la douloureuse expérience des désastres auxquels tout un pays peut être entraîné par des aventuriers sans scrupules de la finance! Cet incident devrait être aussi une leçon pour la Serbie et lui apprendre que ce n'est qu'en offrant des garanties sérieuses qu'elle pourra construire ses chemins de fer et obtenir le concours loyal des capitaux étrangers, ses propres ressources ne suffisant pas aujourd'hui à une si grande entreprise.

Depuis ces incidents la question des chemins de fer serbes n'a plus avancé d'un pas. Les négociations avec Hirsch sont, naturellement, complètement rompues; il y a bien eu dans le courant de l'année passée quelques pourparlers avec des représentants d'autres maisons financières: un délégué d'un groupe de capitalistes franco-belges et autrichiens, qu'on disait très sérieux, un nommé M. Vassal, a séjourné quelque temps à Belgrade pour tâcher d'amener une entente avec le Gouvernement serbe; on a parlé même d'une société russe, qui se serait présentée avec des propositions; mais toutes ces négociations sont restées et resteront sans résultat aussi longtemps que le Gouvernement serbe persistera dans sa résolution de ne s'engager à aucune garantie pour la totalité du capital de construction de son chemin de fer. Et puis il y a une seconde difficulté, non moins sérieuse, qui met pour le moment encore de très grands obstacles à la conclusion d'un arrangement définitif pour la construction des chemins de fer en Serbie.

Cette difficulté vient de l'extérieur, de la part de la Porte, qui oppose un refus obstiné à concéder à la Serbie le point de jonction par Alexinatz. Aucun des nombreux Vizirs qui se sont succédés à Constantinople, aucun des ministres qui ont eu le portefeuille des Affaires Étrangères n'ont voulu accorder ce point de

jonction. Le motif de ce refus, — les hommes d'État de la Turquie l'ont avoué à l'Agent serbe à Constantinople, — reposerait sur des raisons stratégiques. La Turquie ne veut pas donner à la Serbie la jonction par Alexinatx, parce que par ce point, prétend-on, la Serbie dominerait la grande route stratégique qui lie la Bosnie et l'Herzégovine avec Constantinople. La Turquie propose la jonction avec la Serbie par Novi-Bazar, mais ce point est décidément défavorable pour cette dernière, et elle ne peut équitablement l'accepter. La ligne serbe ne pourrait plus être construite alors dans la direction Est du pays, par la vallée large et facile de la Morava; elle devrait être transportée à l'Ouest, allant du Nord au Sud, en ligne presque parallèle à la rivière de la Drina, quoiqu'assez éloignée de cette rivière, et dans ce parcours le tracé rencontrerait sur le territoire serbe des obstacles techniques presque insurmontables, des difficultés de terrain inouïes, qu'il est douteux si elles se laisseront vaincre même par les dépenses les plus colossales. Dans cet état de choses, la Serbie ne peut accepter la jonction offerte par la Turquie. Le motif réel qu'oppose cette Puissance à accorder le point demandé par le Gouvernement serbe paraît résider plutôt dans le désir qu'aurait la Porte de construire elle-même par la Bosnie le chemin de fer reliant l'Autriche à la Turquie, de conduire à travers cette province de son Empire la ligne de Salonique jusqu'à la ville de Brod, sur la Save, en Esclavonie, d'attirer par là sur toute l'étendue de son territoire le transit entre l'Orient et l'Occident et de laisser ainsi la Serbie isolée et en dehors du grand mouvement.

Voilà quel paraît être le vrai motif du refus obstiné de la Porte à accorder la jonction d'Alexinatx; les raisons stratégiques alléguées semblent être plutôt des prétextes pour tenir la Serbie en suspens jusqu'à ce que ce plan puisse se réaliser, et, alors,

ses lignes ne pouvant plus se renter rien que par le transit intérieur, elle resterait pour longtemps sans chemin de fer. L'Autriche, pour qui la question par où se fera la jonction est secondaire, pourvu qu'elle se fasse quelque part entre elle et la Turquie, que ce soit par Semlin-Belgrade ou par Brod, reste au fond indifférente à ce conflit entre la Porte et la Serbie pour la jonction des lignes, et voilà pourquoi aussi elle ne met pas beaucoup de chaleur à soutenir la demande du Gouvernement serbe à Constantinople. Il n'y a que l'intérêt hongrois qui trouverait plus de satisfaction au tracé Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique, car ce serait plus spécialement la Hongrie qui profiterait du transit sur cette ligne; mais ici aussi il y a une de ces questions où, comme dans la question du déblayement des Portes-de-Fer, les deux points de vue cis-leithan et trans-leithan sont en contradiction, ce qui fait que l'attitude diplomatique de la l'Autriche est moins tranchée et plus tirillée.

Si on considère la question du chemin de fer serbe du point de vue spécialement roumain, il y a deux côtés différents dont on peut l'envisager, côtés également satisfaisants pour notre pays. En effet, si on examine d'abord les conditions les plus avantageuses que la Serbie prétendait avoir trouvées pour résoudre le problème de la construction de ses voies ferrées, le projet de concession Hirsch, il sera facile de voir que, malgré les avantages incontestables que ce projet assure à la Serbie, avantages qui malheureusement pour elle sont restés illusoire, le prix de construction en lui-même n'était pas aussi à bon marché qu'on avait voulu l'assurer, comparativement au prix que la Roumanie paye pour la construction des chemins de fer qu'elle avait concédés à Strousberg et dont la possession est passée aujourd' hui aux représentants des détenteurs d'obligations. Il est certain que la Serbie trouvait un grand avantage, si la concession Hirsch

était suivie d'effet, à ne pas avoir à garantir les intérêts du capital de construction employé par Hirsch et que celui-ci se serait procuré au moyen d'actions pour lesquelles l'État serbe ne prenait aucune responsabilité. Mais enfin, si le cas, fort probable, comme on l'a vu, où Hirsch n'aurait pas tenu ses engagements, était arrivé, s'il avait cessé la construction, ou bien que, la ligne ne se rentant pas aux 20.645 francs par kilomètre que la concession lui assurait comme bénéfice, Hirsch avait abandonné l'exploitation du chemin de fer, dans tous ces cas possibles que serait-il arrivé et dans quelle situation le Gouvernement serbe se serait-il trouvé? Le projet de concession prévoyait, il est vrai, que, dans le cas où Hirsch n'aurait pas tenu ses engagements, le Gouvernement serbe deviendrait propriétaire de la ligne sans avoir à payer aucune indemnité au concessionnaire; mais, le Gouvernement aurait-il pu agir de même à l'égard des détenteurs étrangers d'obligations qui auraient prêté leur argent à Hirsch pour construire le chemin de fer? Et le Gouvernement serbe aurait-il pu se rendre propriétaire d'un chemin de fer construit en majeure partie avec des capitaux étrangers, dans lequel le Gouvernement serbe, pour les 200 kilomètres de longueur approximative, n'aurait mis qu'un capital de 18 millions, tandis que le capital étranger était représenté par la somme de plus de 33 millions? La chose n'aurait-elle pas eu le caractère d'une véritable spoliation, si le Gouvernement serbe avait refusé toute indemnité aux capitalistes étrangers qui auraient placé leur argent dans cette voie ferrée, ou s'il aurait refusé de prendre à sa charge les intérêts de ce capital, tout en se rendant propriétaire du chemin de fer? La chose paraît fort peu admissible en droit, et les capitalistes étrangers, ainsi frustrés, n'auraient pas manqué d'invoquer la protection des Gouvernements dont ils auraient été les sujets. Donc la Serbie se serait trouvée

dans une situation exactement analogue à celle dans laquelle a été placée la Roumanie par suite des difficultés qu'elle a eues avec Strousberg. On bien la Serbie aurait eu à dédommager les actionnaires étrangers du capital employé par eux, et alors elle aurait eu à payer pour le prix de construction une somme pas très éloignée de celle qu'elle paye la Roumanie à nombre égal de kilomètres, ou bien elle aurait été obligée de prendre à sa charge les intérêts, et alors le chiffre de ces intérêts, calculé par kilomètre, aurait été même un peu plus élevé que celui que nous payons dans la même proportion de longueur de ligne.

En effet, si on faisait un tableau comparatif du payement résultant des deux concessions: serbe (Hirsch) et roumaine (Strousberg), on aurait les résultats suivants. Le capital total de construction de la ligne serbe, de 200 kilomètres, monte à 51.800.000 francs (93.000 fr. donnés par le Gouvernement \times 200 kilomètres, égal 18.600.000; 166.000 francs donnés par Hirsch \times 200 kilomètres, égal 33.200 000 francs; total 51.800.000) francs. Le capital de construction de la ligne roumaine Strousberg pour 200 kilomètres, à 270.000 francs, monte à 54.000 000. Les intérêts annuels pour la ligne serbe représentent par kilomètre la somme de 16.370 francs (5.580 frs. intérêt de 6 $\%$ au fond de 93.000 francs par kilomètre donné par le Gouvernement serbe et 10.790 francs intérêt de 6 $\%$ et $\frac{1}{2}$ $\%$ d'amortissement au fond de 166.000 francs par kilomètre donné par Hirsch, total 16.370 francs). Les intérêts annuels pour la ligne roumaine, calculés à $\cdot 7\frac{1}{2}$ sur le prix kilométrique de 270.000 francs, représentent la somme de 20.250 frs. Différence entre les intérêts serbes et les intérêts roumains, 3 880 francs par kilomètre payés en plus par la Roumanie. On voit donc de la rapide comparaison qui précède que les intérêts annuels du chemin de fer roumain concessionné à Strousberg ne sont pas de

beaucoup plus élevés que ceux que devait payer la Serbie d'après la concession Hirsch, prétendue si favorable. On peut se convaincre aussi que le prix kilométrique nominal du chemin de fer roumain est même moindre que celui du chemin de fer serbe, d'après la concession Hirsch projetée. Le prix kilométrique roumain est de 250.000 frs., car le reste de 20.000 frs. représente les intérêts, tandis que le prix kilométrique serbe est de 259.000 frs. (93.000 frs. donnés par le Gouvernement + 166,000 frs. donnés par Hirsch = 259.000 frs.). Donc différence de 9.000 frs. en moins pour le prix kilométrique roumain. Et qu'on ne pense pas que cette différence en plus du kilomètre serbe est motivée par de grandes difficultés de terrain que la ligne serbe aurait à vaincre par des travaux d'art considérables qui seraient à exécuter. D'après les affirmations d'hommes compétents et qui ont connaissance du cahier des charges, la ligne serbe offrirait un tracé facile à exécuter, ne rencontrant aucun obstacle important; en suivant la vallée large et commode de la Morava, cette vallée ne présente nulle part de grandes pentes. En fait de travaux d'art, il n'y aurait eu en tout à construire qu'un tunnel et un seul pont de quelque importance, sur la Morava, rivière de la dimension de notre Argeş à peu près. La construction du pont sur le Danube entre Belgrade et Semlin n'entrant pas dans les conditions imposées au concessionnaire, le Gouvernement serbe aurait statué plus tard sur les frais de construction de ce pont, après entente préalable avec le Gouvernement austro-hongrois, qui devait prendre à sa charge la moitié des dépenses.

L'intention de l'auteur de ce Mémoire, en relevant le peu d'avantages qu'offrait la concession serbe sur la concession roumaine Strousberg, n'a été ni de justifier les conditions onéreuses, ni d'excuser les fautes qui ont pu être commises à l'occasion de cette

dernière concession; mais, si ces conditions, si ces fautes et les conséquences déplorables qu'elles ont manqué avoir pour notre pays ne sauraient trouver une consolation suffisante dans la comparaison avec d'autres concessions tout aussi défavorables que la nôtre, le rédacteur du présent Mémoire a tenu au moins à constater que la Roumanie n'a pas à ajouter à ses autres déceptions dans la question de ses chemins de fer aussi celle de subir cette humiliation dans son amour-propre national et de voir un État bien plus petit, et plus pauvre en ressources financières, obtenir des conditions plus avantageuses qu'elle pour la construction de son réseau de voies ferrées. Non, il n'est pas vrai, ainsi qu'on a voulu le prétendre, que, par de pareils avantages, la Serbie aurait prouvé qu'elle a plus de crédit, plus de valeur financière que la Roumanie, qu'elle s'entendrait mieux qu'elle à résoudre ses besoins économiques: la Roumanie a payé un dur apprentissage, il est vrai, mais elle a résolu aujourd'hui ce problème qui s'impose à tout pays qui veut suivre résolument le grand mouvement du progrès moderne: son réseau de chemin de fer est à la veille d'être terminé, pendant que la Serbie ne possède pas encore un kilomètre de voie ferrée et qu'on ne peut guère dire avec assurance quand elle donnera à son tour une solution à ce problème.

L'autre face de la question du chemin de fer serbe, d'un avantage encore plus réel pour l'intérêt roumain, réside dans le retard fortuit qu'a subi la résolution de cette question, retard dont la Roumanie peut tirer un profit immense, si elle ne néglige pas de l'exploiter dans toutes les conséquences favorables qu'il offre pour elle. Il est incontestable que, si la Serbie avait pu achever avant ou simultanément avec la Roumanie la construction de son railway, le réseau serbe aurait pu faire une désastreuse concurrence au réseau roumain. Les jonctions avec l'Autriche et la Turquie

étant effectuées par la Serbie, ce réseau devenait alors sûrement la ligne qui aurait attiré à son profit le transit entre l'Europe centrale, une partie de l'Allemagne et de l'Autriche, et l'Orient; la Roumanie aurait perdu ce transit, ou une grande partie de celui-ci, et son réseau, pour lequel elle supporte tant de sacrifices, serait resté isolé, borné au mouvement intérieur, et par conséquent plus assez productif pour couvrir les intérêts, ou bien, tout au plus, limité au transit avec Constantinople et l'Asie Mineure. Mais la voie des Indes et du Canal de Suez aurait suivi indubitablement la ligne serbe, comme plus courte et plus directe. On n'a, en effet, qu'à jeter les yeux sur une carte des chemins de fer de l'Europe pour voir que la ligne partant de Vienne à Pest, Semlin, Belgrade, Salonique offrirait un trajet bien plus direct que celui par la Roumanie, que cette ligne, avec celle d'Italie, qui aboutit à Brindisi et Otrante, sont les deux lignes qui se seraient partagées le transit de l'Europe centrale, ces deux lignes parallèles étant les plus courtes et suffisamment éloignées l'une de l'autre pour ne pas se faire concurrence, et qu'une troisième ligne par la Roumanie aurait été évitée par le transit international comme plus longue et comme étant trop rapprochée de la ligne Belgrade-Salonique pour pouvoir lutter efficacement avec celle-ci.

Voilà donc ce que la Roumanie a gagné du retard de la construction de la ligne serbe, et cet avantage aura toute sa portée lorsque notre pays aura mis une adroite diligence à se l'assurer pour toujours. Pour cela la Roumanie doit ne pas perdre de temps, mettre le plus tôt possible son réseau en liaison active avec les réseaux autrichiens, russes et turcs, et, la voie du grand transit étant ouverte par notre pays, l'habitude étant prise de suivre les débouchés qui s'offriraient de ce côté, la création d'une autre

voie parallèle et rapprochée, comme celle de Semlin-Belgrade-Salonique, ne serait plus nécessaire, elle paraîtrait même superflue, et la communication entre l'Orient et l'Occident resterait alors définitivement par la Roumanie.

Maintenant, avant de clore ce Mémoire, il est encore à résumer la situation extérieure de la Serbie pendant l'année 1872 et à dire quelques mots de ses relations avec les Puissances garantes.

Les relations de la Serbie avec la Porte pendant l'année 1872 ont été assez caractérisées par les différends qui ont surgi entre les deux Gouvernements à propos de l'affaire de Zvornic et de la question de la jonction du chemin de fer, différends dans lesquels la Serbie n'a guère eu à se louer de dispositions favorables de la Sublime Porte. Cette situation menaçait même de prendre un caractère plus aigu à l'époque du Vizirat de Midhat, mais, si la chute de ce Vizir a écarté l'explosion d'incidents fâcheux, les choses en sont restées néanmoins dans un état de mécontentement et de défiance des deux côtés. Cette Agence a communiqué en temps opportun à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères la manière dont le Gouvernement serbe a répondu aux propositions de l'ex-Ministre des Affaires Étrangères de Turquie, Khalil-Pacha, relativement aux modifications qu'il proposait dans la situation internationale de la Roumanie et de la Serbie vis-à-vis de la Porte¹. On sait que le point de vue du Gouvernement serbe dans cette affaire n'a pas différé du nôtre.

Les relations avec l'Autriche-Hongrie n'ont pas été

¹ Il s'agit d'une proposition, d'origine autrichienne, qui portait la création d'une Confédération ottomane sur le modèle de la Confédération germanique, la Roumanie et la Serbie ayant dans l'ensemble le rôle „de la Bavière envers la Prusse“. La Russie, l'Allemagne même s'y opposèrent; les deux États tributaires la repoussèrent comme attentatoire à leur nationalité différente. Voy. notre *Politica externă a României sup Carol I*, I, Bucarest 1916.

plus cordiales qu'avec la Porte durant l'année 1872. Le Mémoire de l'année passée, les rapports que cette Agence a successivement faits parvenir au Ministère ont exposé longuement combien ces relations de la Serbie avec la Monarchie austro-hongroise sont allées en s'altérant de plus en plus depuis le voyage de Livadia et combien cette altération n'a fait que s'accroître par divers incidents survenus dans le courant de l'année dernière, tels que l'attitude prise par la Serbie à l'occasion du voyage de l'été dernier de S. M. l'Empereur François-Joseph en Hongrie, quand le Gouvernement serbe s'est abstenu d'envoyer complimenter le monarque venu très près de la frontière serbe, et tels que les manifestations qui se sont produites en Serbie à l'occasion de la proclamation de la majorité du Prince Milan, manifestations qui avaient un caractère ouvertement hostile et provoquant envers l'Autriche-Hongrie, non moins qu'envers la Turquie. A toutes ces difficultés sont venues se joindre d'autres, relatives à des actes de juridiction consulaire exercés par le représentant d'Autriche-Hongrie à Belgrade et auxquels le Gouvernement serbe a voulu s'opposer, des conflits avec la société privilégiée autrichienne de navigation à vapeur sur le Danube, et tous ces incidents n'ont fait que refroidir encore les rapports entre les deux pays voisins. La Serbie s'abstiendra, comme on sait, de prendre part à l'Exposition Universelle de Vienne, et on doute que S. A. le Prince Milan s'y rende pour la visiter.

Le communiqué officiel du Gouvernement impérial allemand au „Staats-Anzeiger“ dans l'affaire Zvornic, a montré que la Serbie se hâterait si elle comptait sur un concours politique bien efficace de la part du Gouvernement allemand. Le représentant de l'Allemagne à Constantinople a eu la même attitude que celui de l'Autriche dans cette question de rectification de frontière, comme l'a appelée la diplomatie, qui reste

pendante entre la Serbie et la Turquie pour les villages situés sur la Drina et occupés encore par des Musulmans. A Belgrade, le Consul Général d'Allemagne paraît être en parfaite communauté de vues avec l'Agent austro-hongrois: il s'est rangé hautement du côté de ce dernier dans la question de juridiction consulaire; il est vrai de dire qu'il y a aussi des sujets allemands parmi les négociants en faillite sur lesquels les tribunaux serbes prétendent exercer un droit de juridiction comme débiteurs de sujets serbes, juridiction contestée par les deux Consulats d'Autriche et d'Allemagne. Cependant le Gouvernement impérial allemand a donné dans le courant de l'année 1872 une preuve de bon vouloir au Gouvernement serbe en admettant une quinzaine d'officiers à suivre des cours d'instruction théorique et pratique auprès de l'armée prussienne.

L'Angleterre n'a paru se départir en rien de l'attitude qu'elle a observée jusqu'ici envers la Serbie. Dans la question Zvornic, le chargé d'affaires anglais à Constantinople, en l'absence de Sir Elliot, n'a guère encouragé l'Agent serbe; il lui a déclaré que le soulèvement de cette question était inopportun. M. Longworth, le représentant de la Grande-Bretagne à Belgrade, paraît personnellement mieux disposé à l'égard du Gouvernement serbe que les représentants d'Autriche et d'Allemagne, mais dans des questions de principe, comme la juridiction consulaire et autres, il se range du côté de ses collègues et exerce toujours un soin jaloux pour ce qu'il appelle: les prérogatives suzeraines de la Sublime Porte.

Les rapports avec l'Italie se maintiennent dans les bornes d'une bienveillance amicale que montre cette Puissance à l'égard de la Serbie, mais aucun indice caractéristique n'a prouvé jusqu'ici que le Gouvernement serbe pourrait se prévaloir en toute occasion

d'un appui actif et efficace de la part du Gouvernement italien.

La France n'est pas éloignée du même rôle, à la différence près, qu'elle paraît se désintéresser davantage pour le moment des affaires de ce pays.

Il n'y a qu'avec la Russie que les relations de la Serbie paraissent présenter un caractère de cordialité plus marqué. S. M. l'Empereur Alexandre a envoyé un de ses aides-de-camp, le prince Dolgorouky, avec un lettre autographe pour complimenter le Prince Milan lors de sa majorité. Le représentant de la Russie à Belgrade a ostensiblement l'attitude la plus affectueuse et la plus bienveillante à l'égard du Gouvernement serbe. Il faut avouer pourtant que toutes ces bonnes dispositions du Gouvernement russe n'ont pas rapporté pour le moment au Gouvernement serbe tous les avantages qu'il semble autorisé à en espérer. Dans la question Zvornic, question dans laquelle l'Agent de Russie à Belgrade encourageait beaucoup les hommes d'État serbes, le Général Ignatieff n'a pas réussi à obtenir gain de cause à la Serbie auprès de la Porte, en admettant qu'il y ait mis une réelle insistance.

De tout ce qui précède on peut voir que les relations du Gouvernement serbe pendant l'année 1872 avec les Puissances garantes, à l'exception de la Russie, n'ont rien présenté de quoi satisfaire excessivement la Serbie et que sur ce terrain aussi elle a bien des efforts à faire pour effacer les impressions déplaisantes, les préventions défavorables et pour gagner l'amitié et la confiance des Gouvernements qui peuvent exercer une action si puissante, soit qu'elle serait bienveillante ou hostile, sur le développement politique, sur les destinées et l'avenir du pays serbe.

T. J. Vacaresco.

III.

TABLA NUMELOR.

TABLE DES NOMS.

A.

Aali-Pacha (Grand-Vizir), 79.
 Adriatique (Mer), 78.
 Agram, 31, 42.
 Alexandre II (Tzar), 37.
 Alexandrie (d'Égypte), 100.
 Alexinatz, 82, 85, 89-90.
 Allemagne et Allemands, 16, 24,
 32, 41, 46-8, 80, 83, 96-7 note,
 98-9.

Andrassy (comte), 34, 44.
 Angleterre, 29, 43, 80-1 99.
 Argeş, 91.
 Asie, 96.
 Athènes, 43.
 Autriche-Hongrie, 10, 14-6, 22,
 29-35, 37, 39-42, 44-5, 47, 71,
 77, 83, 90, 94-9.

B.

Bavière, 97 note.
 Belgique, 89.
 Belgrade, 49, 94.
 Bêlimarcovitsch (colonel), 23.
 Berlin, 23-4.
 Beust (comte de), 29, 31-3.
 Bismarck (prince de), 48.
 Blanqui (écrivain), 78.
 Blaznavatz (colonel, régent), 11-
 6, 18, 22, 24-5, 35, 41, 44, 46,

48-9, 54, 60, 67, 74, 97.
 Bogouchévitsch, 25.
 Bohême, 34.
 Bosnie et Bosniaques, 16, 41, 73,
 78, 90.
 Brindisi, 96.
 Brod, 94.
 Bucarest, 28, 40, 56-7, 68.
 Bulgarie et Bulgares, 16, 78.

C.

Cantacuzène (J. A., agent de Rou-
 manie à Belgrade), 41.
 Cara-Georges, 57, 61, 71, 73, 76.

Caraguéorguévitsch (prince A-
 lexandre; et son fils), 11, 14,
 21, 25, 30-1, 33, 42, 55, 71, 76.

Catargi (Madame Costin), 56, 68.
Catargi (Marie), 56.
Chichkine (N., consul de Russie à Belgrade), 45.
Constantinovitsch (Madame Catherine) 25, 60, 66. (sa fille Anca), 11, 20.
Constantinople, 19, 25, 28-9, 33.

4, 37, 80, 82, 87, 89-90, 94, 96, 98.
Corse, 14.
Cotroceni, 14.
Cragouïévatz, 33.
Crimée, 37.
Cristitsch (Philippe), 10, 25, 37.
Croates, 30.

D.

Dalmatie, 60.
Danube, 31, 49, 81, 91, 98.
Débra, 76.
Dolgorouki (prince, envoyé du Tzar), 100.

Dosco (consul de Grèce à Belgrade), 15, 49.
Douchane (Étienne, Tzar serbe), 37.
Drina, 90.

E.

Elliot (sir, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople), 99.
Engelhardt (diplomate français),

49.
Esclavonie et Esclavons, 16, 90.

F.

Fallmerayer (historien), 78.
Focșani, 56.

France, 14, 29, 32, 49, 59-61, 80.
François-Joseph (empereur), 98.

G.

Galatz, 49.
Gand, 59.
Garachanine (Élie, ministre), 10-2, 28, 75.

Gavrilovitsch (J.), 13, 22.
Gortschacov (prince), 31.
Grèce, 15, 18, 49.
Guillaume I (empereur), 46.

H.

Heidelberg, 24.
Herzégovine et Herzégoviniens, 16, 41, 75, 78, 90.
Hirsch (entrepreneur de voies ferrées), 43, 81-7, 91-4.

Hongrie, 28, 30-1, 42, 76, 82-3, 94, 98.
Huet (gouverneur du prince Milan), 59-62.
Hunyady (Julie), 11, 57-8.

I.

Iagodina, 76.
Iankova-Klissoura, 82, 85.
Ignatiev (comte), 34.

Iovanovitsch (Panta), 24.
Italie, 16, 80, 99.

J.

Jassy, 56.

K.

Kállay (de, consul général austro-hongrois à Belgrade), 34, 40-1, 44-5.
Kanitz (écrivain), 78.

Khalil-Pacha (ministre des Affaires Étrangères), 97.
Kosovo, 37.
Koutchaïne (localité), 76.

L.

„*Levant Herald*“, 38.
Livadia (entrevue de), 29, 33, 36, 38-9, 45, 48.
Londres, 32-3.

Longworth (J. A., agent anglais à Belgrade), 43, 81, 99.
Lonyay (comte de), 34.

M.

Magazinovitsch (diplomate), 28, 68, 75.
Maidan-Pek (localité), 76.
Mali-Zvornic, 79.
Manasia (village), 56.
Mărășești (village), 56.
Marinovitsch, 28, 75.
Matitsch (ministre), 24.
Mer-Noire, 78.
Metz, 14.
Michel (prince), 9-11, 13-4, 19-20, 25, 27, 29-30, 55, 57-9, 63-4, 66, 77-8, 81-2.

Midhat-Pacha (Vizir), 97.
Milan (prince), 9 note, 13, 16, 20, 25, 27, 29-30, 33-4, 37-9, 45, 55-62, 66-71, 74-5, 79, 98, 100.
Miloch (prince), 10, 20, 55, 57, 60-1, 63, 67, 70-1, 73, 76-8.
Miloïcovitsch (Radivoï), 24.
Modène, 60.
Moldavie, 56.
Monténégro et Monténégrins, 16, 37, 73.
Morava (rivière), 90 1.

N.

Napoléon III, 29.
Némania (dynastie), 78.

Neue Freie Presse, 34.
Nicolas (prince de Monténégro),

36.
Nicolitsch, 25.

Novi-Bazar, 90.

O.

Obrénovitsch (dynastie), 16, 58,
69-71, 78. Voy. Michel, Milan,
Miloch.

Obrénovitsch (Éphrem), 55, 59.

Obrénovitsch (Miloch, fils d'É-

phrem), 55-6.

Obrénovitsch (Tomania), 63, 67.

Offenberg (baron), 45.

Omladina (parti), 11-2, 16, 20,
22, 28.

P.

Paris, 20.

Pesth, 30, 34-5, 39, 41-2, 94, 96.

Pesti Napló, 34, 40.

Pétersbourg, 36.

Pétronievitch, 28, 75.

Portes-de-Fer, 94.

Possart (écrivain), 78.

Poutschitsch (Pozzo, gouverneur
du prince Milan), 60-1.

Prusse, 14, 46, 97 note.

R.

Racovitza (localité), 34.

Ranke (historien), 55, 78.

Ristitsch (Iovan, régent), 11, 13,
19-22, 24 5, 34-5, 38, 44-5, 54,
67, 74, 80.

Robert (Cyprien, écrivain), 78.

Rominești (village), 56.

Rosen (consul d'Allemagne à Bel-
grade), 46-8.

Russie, 10, 14-6, 35-9, 42, 44, 47,
100.

S.

Saint-René Taillandier (écrivain),
78.

Sakar (Zaitschar), 79.

Salonique, 82, 85, 97, 89-90, 96-7.

Save, 22, 30, 90.

Schafarik (écrivain), 60.

Semlin, 81, 91, 94, 96-7.

Slaves, 16, 37-8, 73, 78.

Strousberg (entrepreneur de
voies ferrées), 83, 91, 93-4, 96.

T.

Tchèques, 34.

Théodorovitsch (consul d'Autri-
che-Hongrie à Belgrade), 40,
45, 58.

Toptschider, 10, 65.

Turquie, 10, 14, 16, 38, 43, 73,
82, 90, 94-5, 97.

U.

Ubicini (écrivain), 78.

V.

Vassal (entrepreneur de voies
ferrées), 89.

Velcovitsch (Stoïan, ministre),
24.

Vidov' Dan (journal), 18, 47, 49.

Vienne, 29, 32, 34-5, 39-41, 55,
96, 98.

Voïvodina, 16.

W.

Wyse (ministre), 43.

Y.

Yougo-Slavie, 16, 37.

Z.

Zerbolini, 49.

Zvornic, 97-9. Voy. aussi Mali-
Zvornic.



CUPRINSUL.

TABLE DES MATIÈRES.

	<u>Pag.</u>
Mémoire sur l'état des affaires en Serbie à la fin de l'année 1871.	5
Mémoire sur les affaires de la Serbie pendant l'année 1872. . .	53
Table des noms.	103

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
2017

BIBLIOTECA